



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

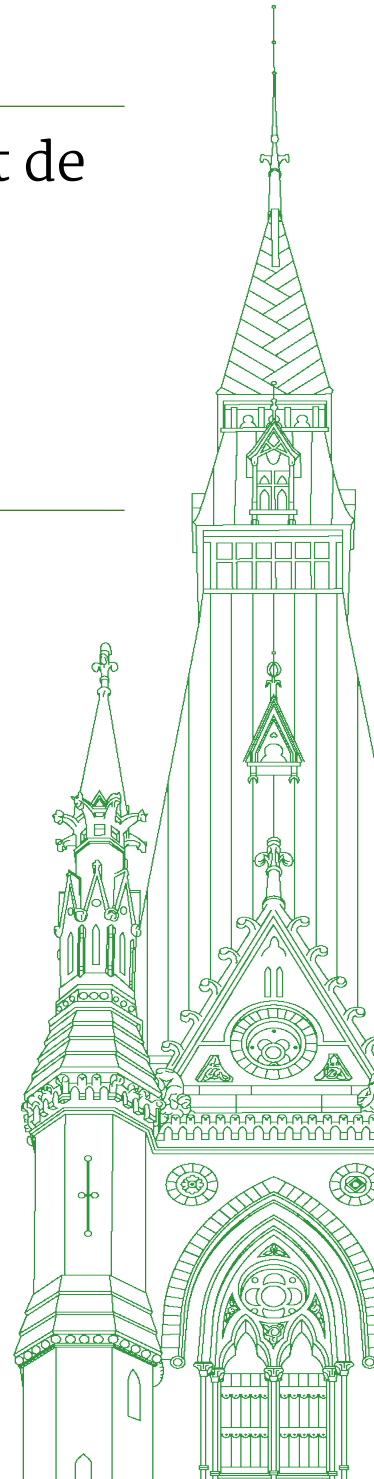
**NUMÉRO 035**

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le jeudi 7 mai 2026

---

Président : Michael Coteau





## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 7 mai 2026

• (1100)

[Traduction]

**Le vice-président (John Barlow (Foothills, PCC)):** Chers collègues, la séance est ouverte.

Conformément à la motion de régie interne adoptée par le Comité le 18 juin 2025, concernant la réunion d'aujourd'hui, je souhaite informer les membres du Comité...

Non, nous n'avons pas de remplaçants aujourd'hui. Tout va bien.

Nous recevons pas mal de témoins qui comparaissent en ligne aujourd'hui. Certains ont déjà comparu devant nous, mais pour ceux pour qui c'est la première fois, la réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à la réunion au moyen de l'application Zoom. Je demanderais à tous les participants présents en personne, même s'il n'y en a pas pour cette partie de la réunion, de s'assurer de capter mon attention avant de prendre la parole.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme ou qu'un député vous pose directement une question. Pour ceux qui participent par Zoom, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. C'est particulièrement important pour M. Lemire. Il peut parfois être un peu difficile.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence, s'il vous plaît.

Mesdames et messieurs les témoins, vous aurez tous cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Je lèverai la main lorsqu'il vous restera environ 30 secondes pour vous signaler que vous devez conclure vos commentaires afin de m'assurer que vous respectez le temps imparti.

Notre réunion d'aujourd'hui dépassera un peu le temps prévu. Nous devons nous pencher sur des questions administratives, alors je veux m'assurer que nous respectons l'horaire de nos témoins.

Dans notre premier groupe, ce matin, nous accueillons Guillaume Camirand, directeur général, et Marianne Bergeron, responsable des semences biologiques et de la recherche à la Coop Agrobio du Québec. De Global Ag Risk Solutions, nous accueillons David Sullivan, vice-président exécutif, et de l'Association nationale des engraisseurs de bovins, nous accueillons Janice Tranberg, présidente et cheffe de la direction, ainsi que Brad Deleeuw, président du conseil d'administration. Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui.

Nous allons commencer par la Coop Agrobio du Québec. Qui veut commencer?

[Français]

**Guillaume Camirand (directeur général, Coop Agrobio du Québec):** Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je m'appelle Guillaume Camirand, je suis directeur général de la Coop Agrobio. Je suis accompagné de Marianne Bergeron, responsable de notre secteur Semences et recherches.

Nous témoignons aujourd'hui au nom de la Coop Agrobio, une coopérative de plus de 150 producteurs de grains biologiques au Québec et dans l'Est de l'Ontario avec un chiffre d'affaires de plus de 12 millions de dollars. Nos membres cultivent plus de 100 000 acres en régie biologique sur des fermes de tailles très variées et réparties sur tout son territoire. Depuis de nombreuses années, nous avons bâti une relation de confiance avec les agriculteurs en développant des services adaptés à leurs besoins réels, en les visitant sur leurs fermes et en les accompagnant dans leurs décisions importantes. Notre expertise, c'est d'avoir le pouls du terrain en production de grains biologiques dans l'est du Canada.

Comme coopérative, notre rôle est d'aider nos membres à réduire leurs risques, à leur offrir des solutions de semences adaptées, à les accompagner dans la commercialisation de leurs récoltes et à faciliter la mise en marché de leurs produits biologiques transformés. Nous voyons le secteur agricole comme un système vivant où chaque ferme joue un rôle important dans l'équilibre global du secteur.

Ce secteur du biologique doit être considéré comme un moyen de prévention en gestion du risque à long terme. Par ses pratiques culturelles, la régie biologique réduit la dépendance aux intrants, elle améliore la santé des sols et elle favorise la diversification des systèmes de production. Elle crée ainsi une valeur ajoutée autant économique qu'environnementale dans un marché en croissance. Bref, c'est un modèle gagnant pour l'environnement, l'économie et l'humain.

Pourtant, soyons lucides. Bien que très bénéfiques, les pratiques agricoles en régie biologique comportent des risques accrus: les semences ne sont pas protégées par des insecticides ou des fongicides, les processus génétiques utilisés sont parfois désuets ou peu adaptés, les fertilisants naturels sont moins précis que les fertilisants conventionnels; le contrôle des mauvaises herbes repose sur des interventions mécaniques dépendant des conditions météorologiques, et la commercialisation est moins standardisée. Concrètement, même les meilleurs producteurs bio ont moins de contrôle sur certains éléments clés que les producteurs conventionnels.

L'innovation est toutefois très présente, comme en témoignent de nouvelles pratiques et de nouvelles cultures. Cependant, cette innovation, appuyée par les agriculteurs, augmente l'incertitude et doit être soutenue par des programmes bien adaptés.

Le Québec est aujourd'hui un chef de file en agriculture biologique, regroupant près de la moitié des fermes biologiques du Canada. Ce n'est pas un hasard. La croissance observée entre 2015 et 2020 coïncide avec la mise en place de programmes structurants comme Prime-Vert, le soutien à la transition dans le cadre de la stratégie de croissance du secteur biologique et l'adaptation des programmes par la Financière agricole du Québec.

L'accès à un réseau d'agronomes indépendants et spécialisés en bio est un autre facteur distinctif. Ce soutien permet aux producteurs de prendre des décisions éclairées et d'innover de façon calculée. C'est un levier important pour progresser tout en limitant les risques au champ. Cette expertise agronomique permet d'éviter bien des erreurs souvent coûteuses.

• (1105)

**Marianne Bergeron (responsable, Semences et Recherche, Coop Agrobio du Québec):** En ce qui concerne les principaux défis, il faut comprendre qu'ils s'intensifient et touchent l'ensemble des producteurs, et pas seulement le secteur biologique. On fait face à des conditions climatiques extrêmes, à des marchés instables et à une hausse importante des coûts, dans un contexte où plusieurs fermes sont déjà fortement endettées.

Ces pressions financière et opérationnelle ont un impact direct sur la santé des producteurs. C'est dans ce contexte que les programmes de gestion de risque prennent toute leur importance. Cependant, sur le terrain, ils demeurent souvent mal adaptés à la réalité.

Avec Agri-stabilité, par exemple, le programme est difficile à déclencher. Le calcul basé sur l'historique pénalise les fermes en croissance ou en transition. Il faudrait donc abaisser les seuils et mieux refléter les trajectoires réelles des fermes.

Agri-Investissement, quant à lui, est simple et apprécié, mais les retours sont trop faibles dans le contexte inflationniste actuel. Un relèvement des taux de contribution permettrait d'en faire un levier plus efficace.

Du côté de l'assurance-récolte, la valeur assurée est souvent inférieure à la valeur réelle du marché bio, d'où l'importance de pouvoir assurer la valeur réelle des contrats.

Les moyennes de rendement deviennent aussi de moins en moins représentatives, notamment en raison de l'accumulation des pertes liées aux conditions climatiques. Il en résulte une diminution des rendements historiques, ce qui réduit la couverture au moment même où les besoins, eux, augmentent.

Dans certains cas, les producteurs font face à une double pénalité: moins de protection pour un coût plus élevé.

La période de transition vers le bio demeure, quant à elle, insuffisamment soutenue. Un appui ciblé durant ces années critiques est essentiel.

Enfin, l'accompagnement agronomique est un levier majeur. Il faut maintenir et renforcer les services indépendants spécialisés et développer ce modèle ailleurs au Canada. Les couvertures sont, aussi, souvent individuelles plutôt que collectives, ce qui transfère davantage de risques aux producteurs et s'éloigne du principe de mutualisation.

La complexité, les délais et le manque de prévisibilité limitent aussi l'utilisation des programmes. Il faut donc simplifier et accélérer le processus.

En conclusion, les producteurs sont prêts à innover, à prendre des risques et à répondre à la demande d'un secteur biologique en croissance.

Nous aurions voulu vous proposer des solutions simples, uniformes et applicables dans toutes les régions de partout au Canada, mais la réalité est que l'agriculture canadienne est profondément diversifiée. Cette diversité, c'est la base même de notre résilience. Il faut donc voir notre secteur agricole comme un système vivant, un ensemble de fermes différentes qui forment un système sain et performant.

Il est essentiel d'avoir des programmes de gestion de risque flexibles, capables de s'adapter à cette diversité de réalités.

Merci.

[Traduction]

**Le vice-président (John Barlow (Foothills, PCC)):** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Sullivan, de Global Ag Risk Solutions, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

**David Sullivan (vice-président exécutif, Global Ag Risk Solutions):** Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de l'invitation.

Je suis ici pour faire valoir un argument structurel, soit que le cadre de gestion des risques de l'entreprise (GRE) du Canada a commencé à reconnaître l'assurance privée, surtout récemment avec les modifications apportées au programme Agri-stabilité en 2020, mais qu'il n'étend pas encore le filet de sécurité fédéral contre les risques ou la subvention des primes aux produits privés admissibles, même lorsqu'ils couvrent des risques que les produits publics ne couvrent pas. Les risques non couverts par les programmes publics augmentent, et l'élaboration du prochain cadre fédéral-provincial-territorial est l'occasion d'y voir, en partenariat avec les sociétés d'État provinciales, qu'il ne s'agit pas de remplacer. Je terminerai en formulant trois recommandations à l'intention du Comité.

Global Ag Risk Solutions est une société d'assurance récolte établie en Saskatchewan et entièrement privée. En 15 ans, nous avons versé près d'un demi-milliard de dollars en indemnités aux producteurs canadiens. Nous tirons profit de capitaux internationaux de réassurance dans l'agriculture canadienne et innovons dans notre offre de produits d'assurance fondés sur les marges bénéficiaires, l'assurance paramétrique contre les vagues de chaleur et par l'intégration de l'assurance récolte offerte par la société d'État.

Le risque que les producteurs canadiens gèrent a changé de façon spectaculaire. Nos données sur la clientèle montrent que le seuil de rentabilité des exploitations céréalières a plus que doublé dans l'Ouest canadien au cours de la dernière décennie, passant d'environ 250 \$ par acre à plus de 550 \$ par acre, et ce chiffre continue d'augmenter. En même temps, les droits de douane, les perturbations du marché et les risques géopolitiques n'ont jamais créé autant d'instabilité, et les exploitations agricoles ont tellement pris d'ampleur qu'un emploi hors ferme en hiver ne suffit plus pour combler l'écart de risque qu'on pouvait combler ainsi une génération auparavant.

Les assureurs privés font déjà partie du paysage canadien de la gestion des risques de l'entreprise pour l'assurance contre la grêle et l'assurance du bétail, les protections fondées sur les marges et l'assurance paramétrique offertes par notre groupe, entre autres, et le cadre public lui-même est mis à rude épreuve. La participation au programme Agri-stabilité est tombée sous la barre des 30 %.

Dans sa propre évaluation, AAC conclut que « la conception et l'exécution actuelles favorisent les grandes exploitations et les secteurs dont les marges sont étroites » et que la complexité constitue « un obstacle majeur à la participation des producteurs, en particulier les plus petits ».

Agri-protection couvre environ 73 % de la valeur des cultures agricoles canadiennes, mais il y a des lacunes importantes dans les secteurs de l'horticulture, du bétail, de l'aquaculture et des petites exploitations mixtes.

Le prochain cadre fédéral-provincial-territorial, qui entrera en vigueur en 2028, nous offre l'occasion de corriger ce problème. J'ai trois recommandations à vous soumettre.

Premièrement, nous recommandons de modifier le programme Agri-stabilité afin de permettre aux producteurs d'opter pour la comptabilité d'entreprise et de séparer leurs marges pour le grain de celles pour le bétail, de choisir l'option qui convient le mieux à leurs activités et qui ne les pénalisera pas s'ils se diversifient. Je crois aussi que nous devrions introduire une année de décalage plutôt que d'utiliser l'année en cours ou de se fonder sur des marges de référence, parce qu'il faut simplifier le programme. Cela permettrait de remédier aux défaillances structurelles qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a documentées dans ses propres évaluations. L'utilisation de moyennes pour toute l'exploitation agricole nuit à la diversification, et les calculs complexes des marges, étant donné qu'on connaît mal les données de l'année en cours, découragent les producteurs d'y participer.

Deuxièmement, je crois que nous devrions établir un filet de sécurité fédéral de réassurance des produits privés approuvés de GRE à des conditions équivalentes à celles de l'assurance récolte publique, selon des critères d'approbation fédéraux rigoureux. Ainsi, la subvention pour la prime deviendrait transférable, de sorte que les producteurs pourraient s'en prévaloir pour sélectionner le produit approuvé qui convient le mieux à leur exploitation, qu'il soit public ou privé.

Troisièmement, je plaide en faveur de l'établissement d'un modèle structuré inspiré de l'alinéa 508h) de la *Federal Crop Insurance Act*, aux États-Unis, selon laquelle un assureur privé qualifié peut soumettre de nouveaux produits de GRE à l'approbation du gouvernement fédéral et bénéficier de subventions pour les primes et d'un filet de sécurité, l'approbation étant pondérée en fonction des produits offrant une protection aux risques, secteurs et régions non couverts ou trop peu.

Je tiens à préciser que nous ne proposons pas ici de remplacer les sociétés d'État provinciales. Il ne s'agit pas de supprimer l'option publique. Il n'est pas question non plus de réduire les subventions existantes. Nous recommandons un partenariat, et non un remplacement.

Les États-Unis ont un système public-privé depuis des décennies, et leur industrie continue de prospérer. Bien qu'il ait ses défauts, leur cadre assure maintenant plus de 130 produits agricoles uniques grâce au concours de 12 assureurs privés assujettis aux règles fédé-

rales, le gouvernement fédéral agissant comme réassureur et organisme de réglementation.

La question structurelle à laquelle le Comité est confronté est de savoir si le prochain cadre du Canada devrait permettre et favoriser l'innovation privée dans le système public ou continuer de laisser cette compétence à l'extérieur du cadre.

Je me ferai un plaisir de répondre aux questions du Comité.

Merci, monsieur le président.

• (1110)

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup, monsieur Sullivan. Il vous restait même un peu de temps.

Je ne sais pas si Mme Tranberg voudra vous voler vos 30 secondes, mais je vais maintenant céder la parole à la présidente de l'Association nationale des engraisseurs de bovins pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Janice Tranberg (présidente et cheffe de la direction, Association nationale des engraisseurs de bovins):** Merci.

Au nom de l'Association nationale des engraisseurs de bovins, nous sommes heureux de vous faire part de notre point de vue sur les programmes de gestion du risque des entreprises au Canada, des programmes qui doivent maintenant être adaptés à des réalités profondément différentes d'avant, compte tenu de tous les changements qui s'observent dans la géopolitique, le commerce mondial, les coûts, les risques et l'innovation.

L'ANEBC est la voix des engraisseurs de bovins du Canada. Ces éleveurs prennent des veaux et modifient leur régime alimentaire, le faisant passer de l'herbe à un fourrage à haute teneur en énergie pour propulser la prise de poids, utilisant ainsi moins d'eau et produisant moins de méthane sur une période plus courte. La taille des parcs d'engraissement varie, mais ce sont toujours le plus souvent des exploitations familiales où travaillent plusieurs membres de la famille et plusieurs générations. Les parcs d'engraissement procurent des avantages économiques importants aux collectivités partout au Canada en plus de contribuer grandement à la sécurité alimentaire au pays et dans le monde entier.

Aujourd'hui, nous avons hâte de discuter de la façon dont les programmes de gestion du risque des entreprises fonctionnent pour les parcs d'engraissement et de souligner les répercussions profondes qu'un événement catastrophique ou un événement climatique, aurait sur les producteurs et les consommateurs. Il y a des parcs d'engraissement de bovins partout au Canada, mais une grande partie d'entre eux sont concentrés en Alberta, où les retombées économiques de l'engraissement de bovins sont de 1,8 milliard de dollars. Par exemple, si la fièvre aphteuse touchait une région du Sud de l'Alberta où se concentre la production, comme Picture Butte, près de 25 % de la production de bœuf pourrait être retirée du Canada. Cela aurait de profondes répercussions sur les producteurs, les transformateurs et les consommateurs.

La probabilité de maladies animales et végétales exotiques augmente tandis que des catastrophes naturelles comme les inondations, les sécheresses et les feux de forêt, frappent de plus en plus souvent nos agriculteurs. Les coûts des intrants et les risques ont considérablement augmenté. Nos programmes de gestion du risque des entreprises doivent être adaptés à cette réalité dès maintenant, et non seulement quand survient une crise.

• (1115)

**Brad Deleeuw (président du conseil d'administration, Association nationale des engraisseurs de bovins):** Merci, madame Tranberg.

Je m'appelle Brad Deleeuw et je suis président du CA de l'Association nationale des engraisseurs de bovins. J'exploite un parc d'engraissement familial dans le Sud de l'Alberta, près de Lethbridge, et je suis partenaire dans l'entreprise. J'ai commencé à travailler avec cette famille il y a 15 ans. Au fil des ans, la famille m'a intégré à l'entreprise comme actionnaire.

Nous cultivons actuellement 4 000 acres irriguées et avons une capacité de 30 000 têtes de bétail. Les programmes de gestion du risque des entreprises ont aidé notre entreprise au fil des ans. La modernisation de ces programmes pourrait prendre la forme de modifications aux programmes existants, mais nous devons aussi être ouverts à la possibilité de programmes entièrement nouveaux.

En vue de la modernisation de ces programmes, notre association a demandé au gouvernement de reconnaître qu'il n'y avait pas de solution universelle pour tous les produits ou toutes les exploitations qui produisent un même produit. Il y a des lacunes dans la série actuelle de programmes de gestion du risque des entreprises qui s'appliquent à la production animale. Les programmes actuels ne sont pas assez souples, simples, négociables ou opportuns. De plus, l'approche de nos concurrents étrangers en matière de gestion des risques est en train de changer.

L'Association nationale des engraisseurs de bovins recommande plusieurs changements, comme de mettre à l'essai un programme d'assurance des revenus de l'ensemble de l'exploitation agricole; de faire passer le plafond d'Agri-stabilité de 3 millions de dollars à 15 millions de dollars, puis que ce plafond soit révisé tous les cinq ans; et de faire de l'assurance des prix du bétail un programme permanent, subventionné et national. De plus, il faut relever de façon permanente la portion sans intérêt du Programme de paiements anticipés à 350 000 \$.

Parlons plus précisément du programme Agri-stabilité, puisque c'est actuellement le seul outil potentiel pour les engraisseurs de bovins canadiens. Depuis plus de 20 ans, le plafond des paiements d'Agri-stabilité de 3 millions de dollars est demeuré inchangé. L'ANEB reconnaît que le gouvernement a doublé ce plafond à 6 millions de dollars pour l'année 2025, mais il doit être relevé davantage et ce, de façon permanente.

Les parcs d'engraissement sont grands par rapport à d'autres installations d'élevage. Ils atteignent donc très vite les plafonds de 3 ou 6 millions de dollars. Les familles agricoles doivent donc absorber des dizaines de millions de dollars en risques et en pertes.

Une étude menée en 2023 par Meyers Norris Penny a révélé que la couverture d'Agri-stabilité avait diminué des deux tiers depuis 2013. Compte tenu de cela et du fait qu'il n'y a pas eu d'ajustement permanent du plafond depuis 20 ans, notre association recommande que le plafond d'Agri-stabilité soit porté à 15 millions de dollars, puis qu'on puisse le revoir dans cinq ans.

Encore une fois, je vous remercie de votre attention aujourd'hui. Nous nous réjouissons d'avoir une bonne discussion avec vous.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup, monsieur Deleeuw. Je suis heureux de vous voir également.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité.

Nous allons commencer par les conservateurs.

[Français]

Monsieur Gourde, vous avez la parole pour six minutes.

**Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse soit à M. Guillaume Camirand, soit à Mme Marianne Bergeron.

Vous avez mentionné que les programmes de gestion de risque étaient mal adaptés aux producteurs du secteur biologique. J'aimerais que vous nous en parliez davantage.

**Guillaume Camirand:** Je vais me permettre de commencer, puis Mme Bergeron complétera ma réponse au besoin.

Sur le plan de l'assurance-récolte, un des grands problèmes que nous avons observés concerne les quatre hectares exigés de dommages contigus. Ainsi, si un producteur n'a pas quatre hectares endommagés qui se touchent, le programme ne sera pas appliqué. C'est ce que nous observons assez régulièrement. Par exemple, on a deux superficies de trois hectares chacune. Ensemble, ça fait six hectares où il y a des dommages, mais, étant donné que ces deux superficies ne se touchent pas, ce n'est pas calculé. C'est un petit truc assez simple, je dirais. C'est une amélioration que nous pourrions faire et qui serait grandement appréciée.

Madame Bergeron, je ne sais pas si vous avez des observations de votre côté.

**Marianne Bergeron:** Ce qui est particulier au secteur biologique, c'est la structure des prix. Souvent, les prix des contrats signés par les producteurs ne sont pas reconnus par les assurances.

Je vous donne un exemple simple. En Abitibi-Témiscamingue, un producteur peut signer un contrat de culture de chanvre à 3 000 \$ quand il est assuré pour seulement 1 000 \$. On comprend donc vite que l'écart est énorme.

Je peux vous donner plusieurs exemples pour plusieurs cultures où les écarts ne sont pas représentatifs de la valeur inscrite sur les contrats des producteurs.

**Jacques Gourde:** J'aimerais que vous envoyiez ces exemples au Comité pour la suite de notre étude.

Vous avez dit que le programme Agri-investissement était trop faible. Pouvez-vous nous parler du contexte actuel ainsi que du montant souhaité?

• (1120)

**Marianne Bergeron:** Si jamais vous avez besoin de précisions, n'hésitez pas à nous le demander.

De ce que je comprends des producteurs, présentement, ils sont assurés à 1 %, alors qu'en 2013, ils l'étaient à 1,5 %. Ils demandent donc une augmentation à 1,5 %.

**Jacques Gourde:** Vous avez aussi dit que, avant qu'un champ soit considéré comme adéquat pour la culture biologique, la période de transition était mal soutenue.

Pouvez-vous nous en dire davantage?

**Marianne Bergeron:** Oui. Nous comprenons bien qu'un producteur qui décide de devenir producteur de cultures biologiques ne peut pas le devenir du jour au lendemain. Il a besoin d'une période de transition de trois ans. Durant cette période, il fait toutes les pratiques biologiques, donc l'utilisation des semences, la rotation des cultures et aucune utilisation d'intrants. Il subit les risques, mais il n'a pas le prix de sa récolte de produits biologiques. Donc, même si ces trois ans sont extrêmement risqués, surtout qu'il y a une énorme courbe d'apprentissage pour la régie biologique dans la plupart des cas, ce n'est pas applicable. Ce n'est pas comme un interrupteur que l'on allume ou éteint. On ne peut pas passer comme ça de cultures traditionnelles à des cultures biologiques. C'est une transition. C'est un apprentissage, et ça vient avec son lot de risques.

**Jacques Gourde:** Il y a des producteurs de la relève qui commencent en cultivant des légumes biologiques sur des petites parcelles, parce qu'ils ont de la difficulté à avoir accès à la terre et au sol. De plus, ils préconisent un circuit court. On parle ici de deux ou trois acres.

Ces personnes ont-elles réellement de la difficulté à obtenir de l'assurance-récolte? Je vous pose la question, parce que vous nous avez dit que les producteurs ont de la difficulté dans le cas de plus grandes superficies. Ceux-là sont-ils admissibles?

**Marianne Bergeron:** Nous parlons au nom des producteurs de grains biologiques. Nous ne représentons pas les producteurs maraîchers. Pour ce qui est du grain, les tailles sont très variées. Nous parlons de fermes allant de 50 acres à 7 000 acres. Nous ne pourrions donc pas répondre à une question qui s'adresse aux maraîchers.

**Jacques Gourde:** Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Deleeuw. Vous avez parlé des risques politiques. Dans la gestion des risques, devez-vous prendre en considération le Mercosur, présentement? Une baisse de prix du bœuf canadien de 15 % à la suite d'une décision politique serait-elle couverte par la gestion des risques des programmes existants?

[Traduction]

**Brad Deleeuw:** Je réfléchis à votre question.

Bien sûr, cela aurait une incidence... Je ne sais pas quelles pourraient en être les répercussions immédiates et à quelle vitesse elles se feraient sentir.

**Janice Tranberg:** J'aimerais peut-être intervenir.

L'une de nos grandes préoccupations, comme nous l'avons mentionné dans notre exposé, c'est qu'il y a une région de l'Alberta en particulier où se concentre, très honnêtement, 25 % de toute la production de bovins engraisés du Canada. Si une crise de fièvre aphteuse touchait cette région en particulier, un énorme pourcentage de la production serait complètement anéanti. Nous sommes très préoccupés par le fait que le Mercosur n'a pas le même degré de contrôle des maladies que le Canada. C'est notre plus grande préoccupation, c'est certain.

Quand on parle de prix... Nous essayons de reconstituer notre troupeau. Nous avons connu des années de sécheresse, ce qui a réduit le cheptel. Si nous devions subir des réductions importantes, nous ne serons jamais en mesure de reconstituer le troupeau et, à long terme, les prix vont rester élevés. Il faut vraiment aider le Canada à rétablir son marché de la production bovine.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci, madame Tranberg.

Merci, monsieur Gourde.

Nous passons maintenant aux libéraux et à Mme Chatel pour six minutes, s'il vous plaît.

[Français]

**Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à tous les témoins participant aujourd'hui à cette importante étude. Chacun d'entre vous a mentionné différentes améliorations à apporter au programme de gestion du risque. N'hésitez pas à les soumettre par écrit au greffier, si vous le voulez. Nous en tiendrons compte dans notre rapport.

J'ai une question de nature plus stratégique, plus élevée. Notre premier ministre, lorsqu'il était à Davos, a dit qu'un pays qui ne peut pas se nourrir ou nourrir ses gens a peu d'options. En ce moment, les Canadiens parlent beaucoup de souveraineté alimentaire. Nous sommes bien contents, au Comité, que les gens parlent de plus en plus de l'agriculture et de l'agroalimentaire comme de secteurs stratégiques, un peu comme la défense nationale.

Quand on veut être ambitieux, dans votre secteur, quel objectif doit-on se fixer? Par exemple, une des cibles mentionnées par notre premier ministre est de doubler nos exportations non américaines, et donc de diversifier nos marchés. En matière d'investissement, certains, comme l'UPA, mentionnent que tous les paliers de gouvernement devraient dépenser 2 % de leurs recettes, de leurs budgets, dans le secteur. Il y a plusieurs cibles ambitieuses. Je vous invite tout à tour à nous faire part de vos ambitions et de la façon de les mesurer. C'est une grande question, alors, si vous avez besoin d'y réfléchir, vous pourrez nous répondre par écrit par la suite.

Monsieur Sullivan, avez-vous une réponse?

• (1125)

[Traduction]

**David Sullivan:** Je ne peux parler que pour mon secteur et mes clients du secteur céréalier.

Notre industrie est confrontée à une crise économique créée par la guerre en Iran, qui fait bondir le prix des engrais. Cela va avoir une incidence sur les bénéfices nets des producteurs de grains de l'Ouest canadien. Notre objectif est... La diversification du commerce est importante, mais tout dépend de la viabilité économique des fermes. En l'absence de véritables changements aux programmes de gestion des risques de l'entreprise, il y aura davantage de fusions d'entreprises agricoles. Diverses exploitations agricoles vont fermer leurs portes si nous ne modifions pas rapidement les programmes existants pour que tous ces objectifs demeurent réalisables.

Nous avons besoin de ces exploitations agricoles. Il faut que les petites fermes familiales soient viables, tout comme les moyennes et les grandes. Nous voulons nous assurer qu'elles puissent bénéficier du soutien de programmes publics et privés.

[Français]

**Sophie Chatel:** Merci beaucoup.

Je vais me tourner vers Mme Tranberg et M. Deleeuw.

[Traduction]

**Janice Tranberg:** Je vais commencer, monsieur Deleeuw, puis vous pourrez ajouter quelque chose, si vous le souhaitez.

Si je repense à la question précédente sur le prix du bœuf, la demande de bœuf a également augmenté. Nous constatons une forte demande au Canada et pour l'exportation, alors nous recommandons la diversification. Nos voyages à travers le monde nous ont montré qu'il est possible d'accroître nos exportations de bœuf, bien sûr, mais je tiens également à souligner que les États-Unis sont et resteront probablement notre plus grand marché d'exportation. Nous ne pouvons donc pas nous permettre d'ignorer les États-Unis. Il y a beaucoup de bétail qui traverse la frontière, parfois plusieurs fois au cours de la vie d'une bête, de sorte que l'une des choses les plus importantes pour nous est de pouvoir faire traverser facilement nos bovins d'un côté et de l'autre de la frontière.

Je ne peux pas vous donner de chiffre pour l'instant; nous pourrions peut-être vous écrire à ce sujet. Je dirais qu'il y aurait sûrement possibilité d'accroître nos exportations et d'augmenter également les ventes à l'échelle nationale.

[Français]

**Sophie Chatel:** Merci.

C'est intéressant, l'idée de faire croître notre secteur domestique aussi. Alors, si vous avez des cibles que vous aimeriez atteindre en matière de croissance du secteur, n'hésitez pas à nous les signaler.

Qu'est-ce que ça vous prendrait pour atteindre ces objectifs?

J'ai bien noté l'aspect des programmes de gestion des risques. Chacun d'entre vous a été clair: ces programmes doivent couvrir toutes sortes de risques et assurer une résilience, non seulement envers les risques climatiques, mais aussi envers les risques commerciaux et mondiaux.

Je vais maintenant poser la même question à M. Camirand et à Mme Bergeron.

**Guillaume Camirand:** Si je peux me le permettre, je vais sortir un peu du cadre des programmes de gestion des risques de l'entreprise, ou GRE, parce que vous parliez de faire l'exercice de se placer dans un endroit plus stratégique. On parle d'accessibilité de marchés et on parle d'exporter, mais un objectif nous tient particulièrement à cœur, à la Coop Agrobio du Québec, et c'est de nourrir notre propre population. Depuis déjà deux ans, nous faisons du démarchage dans le milieu institutionnel. L'accessibilité au marché institutionnel pour nos propres produits me tient particulièrement à cœur.

Que, d'ici 2030, tout le marché institutionnel soit fourni par des produits canadiens serait un plan ambitieux. Je dirais que, pour 2030, on pourrait établir un objectif de 50 % et de 100 % pour 2035. Cet objectif nous tient vraiment à cœur.

On parle d'accessibilité aux marchés, mais pourquoi ne pas nourrir notre propre population? Vous en parliez lorsqu'il était question de sécurité alimentaire. On en parlait beaucoup, il y a quelques années, après la pandémie de COVID-19; or on n'en parle presque plus, aujourd'hui. On parle seulement de prix. Présentement, c'est ce qu'on constate. On n'arrive pas à avoir accès à ces marchés institutionnels parce qu'on ne parle que de prix, on ne parle pas de qualité et on ne parle pas de l'aspect local ni biologique.

Ce que nous souhaitons, c'est nourrir notre propre population avec des aliments sains. Si on veut...

• (1130)

[Traduction]

**Le vice-président (John Barlow):** Merci. Je suis désolé de vous interrompre, monsieur Camirand, mais nous avons dépassé le temps imparti de 30 secondes.

Nous passons maintenant à M. Lemire.

[Français]

Monsieur Lemire, la parole est à vous pour six minutes.

**Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence.

Je vais commencer par laisser quelques secondes aux représentants de la Coop Agrobio pour terminer leur réponse.

Madame Bergeron, pouvez-vous donner votre réponse à la question?

**Marianne Bergeron:** Certainement.

Premièrement, il faut comprendre que le secteur biologique n'est pas l'unique solution, mais une solution complémentaire. La demande pour le secteur biologique est non seulement en croissance au Canada, mais elle ne répond pas à notre propre demande. Si on ne le fait pas, ce sont les marchés extérieurs qui viennent y répondre.

Deuxièmement, il faut se concentrer sur des produits à valeur ajoutée économiquement et environnementalement parlant. Certains produits sont difficilement remplaçables. Si on se concentre seulement sur des produits de grain qui sont destinés à l'alimentation animale, qui s'en vont donc à l'étranger. Ce sont d'importants volumes, mais ce ne sont pas nécessairement des produits qui apportent une valeur ajoutée à notre population ou à notre économie. Il faut donc se tourner vers des produits à valeur ajoutée, comme pour le milieu institutionnel, comme mon collègue l'a mentionné. Pour tout ça, il faut des structures en place pour rendre ces produits disponibles.

**Sébastien Lemire:** J'aime bien votre objectif d'alimenter le marché institutionnel. Je pense qu'on doit s'y attaquer fortement. En complément à ce que vous venez de dire, un des angles oubliés dans la gestion des risques est justement ce que vous faites, soit la transformation à proximité de la ressource et la création de systèmes régionaux qui permettent de faire une production pour les gens d'ici.

Comment le gouvernement peut-il soutenir les entreprises de transformation alimentaire comme la vôtre?

Crée-t-on suffisamment de valeur ajoutée dans nos produits?

Les programmes gouvernementaux permettent-ils réellement des investissements et de l'innovation?

**Marianne Bergeron:** C'est très difficile, surtout à petite échelle. Il faut que les programmes soient adaptés à toutes les tailles de structures, petites, moyennes et grandes, et pas seulement aux grandes.

Par ailleurs, les installations constituent aussi un frein. Notre pays est grand et les installations doivent se retrouver dans les régions. Pour ce qui est du grain, c'est souvent des plateformes de [inaudible] grain qui doivent être disponibles régionalement pour rendre les circuits efficaces et fluides. Pour un corps humain en santé, ça ne prend pas juste des veines et des artères. Ça prend des petits [inaudible] qui se rendent aux cellules. C'est la même chose. On ne peut pas seulement avoir des autoroutes. Ça prend des chemins de campagne et des petits chemins. C'est la même chose pour nos installations. Ça prend des installations réparties partout au pays et qui répondent aux besoins.

**Sébastien Lemire:** Je suis tout à fait d'accord avec vous. L'occupation dynamique du territoire, mais aussi la mobilisation territoriale, permettent aux gens de s'installer dans nos villages, d'y vivre et de les faire vivre.

Sur votre site Internet, vous indiquez que l'un des défis des agriculteurs biologiques, actuellement, est d'accéder aux semences. On sait que ce défi est immense sur le plan international, mais particulièrement en culture biologique.

Je suis fier de dire qu'un producteur de semences membre de votre coopérative, M. Pierre Gauthier, exploite son entreprise au Témiscamingue, à Laverlochère-Angliers. Vous avez fait un petit clin d'œil à l'Abitibi—Témiscamingue, et j'adore ça.

Quels éléments doivent être mis en avant pour atténuer les risques, particulièrement ceux auxquels fait face M. Gauthier, au Témiscamingue, notamment en ce qui concerne les coûts de transport, mais aussi les infrastructures en région?

Est-il possible de partager ces risques, d'ajouter un peu de collectif là-dedans?

• (1135)

**Marianne Bergeron:** Absolument, le système de production de semences canadien est très complexe et il est difficile de s'y retrouver, d'autant plus qu'il est monopolisé par de grandes entreprises. Il est donc très difficile pour les petites entreprises d'être rentables. Il faut énormément de créativité, mais nous en avons besoin pour être résilients.

De notre côté, nous importons des semences d'Europe pour la culture du maïs, par exemple, afin d'éviter les contaminations nord-américaines. Ce sont des efforts qui demandent énormément de temps, d'argent et de ressources. Il faut des entreprises comme la Coop Agribio, qui sont dévouées et se consacrent à faire ça. Elles soutiennent les producteurs. Les coopératives représentent une forme d'économie sociale; elles prennent parfois des décisions pour le bien commun, et pas seulement par intérêt économique. C'est un autre facteur aussi, donc, de laisser la place à l'économie sociale.

**Sébastien Lemire:** Je ne veux pas le dire trop fort, mais l'est du Témiscamingue est peut-être l'endroit qui présente le plus grand potentiel de terres bioarables au monde. Vous savez sûrement qu'il y a du potentiel en région, mais il faut des infrastructures.

Madame Bergeron, j'ai particulièrement aimé que vous ayez parlé, dans votre allocution d'ouverture, de la diversité de notre agriculture comme étant un atout de la résilience. Je partage cette analyse, car nous avons besoin de fermes familiales, de fermes biologiques et de grandes fermes. Cela exige de la souplesse, particulièrement dans le cadre des programmes.

Selon vous, à quel niveau cette souplesse devrait-elle être établie? Est-ce au niveau régional, provincial ou fédéral?

Comment peut-on amener de la souplesse dans les programmes offerts?

**Marianne Bergeron:** Premièrement, il faut suivre le rythme de l'évolution de nos cultures. Nos producteurs sont innovants dans toutes sortes de cultures et de pratiques qui se développent. Cela dit, quand une nouvelle culture apparaît, il ne faut pas mettre 10 ans pour offrir un programme qui encourage cette culture, parce que, pendant cette période, il peut y avoir des producteurs qui se sont cassés les reins et qui ont pris des engagements financiers. Les programmes doivent donc suivre l'évolution réelle de la diversification des cultures et des nouvelles pratiques. Assurer une nouvelle culture au Canada, comme le blé d'automne, ne devrait pas prendre autant de temps.

C'est un exemple parmi tant d'autres.

**Sébastien Lemire:** J'ai une dernière question très brève à vous poser.

Nous avons beaucoup parlé des coupes budgétaires dans la recherche.

Le Comité s'est positionné afin d'inviter le gouvernement pour réviser..

[Traduction]

**Le vice-président (John Barlow):** Monsieur Lemire, je suis désolé, mais votre temps est écoulé. Si vous vous lancez dans une autre question, vous allez dépasser le temps imparti. Si vous pouviez la garder pour votre prochain tour, nous vous en serions très reconnaissants.

Nous allons maintenant passer à notre prochaine série de questions. Nous revenons aux conservateurs.

Monsieur Bonk, vous avez cinq minutes.

**Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC):** Ma question s'adresse à Mme Tranberg.

Nous avons beaucoup parlé des répercussions des bouleversements géopolitiques sur le commerce international de bovins d'élevage au Canada et des accords commerciaux internationaux que le gouvernement libéral cherche à conclure. Le plus important dont tout le monde parle en ce moment, c'est l'accord commercial avec le Mercosur.

À l'heure actuelle, dans les pays du Mercosur, je crois que nous n'avons accès qu'à environ 1 % des marchés, tandis que leurs exportations vers le Canada ont augmenté de 238 % en quatre ans, et 70 % de ces exportations entrent au Canada à un tarif de 26,5 %. Cela ne fait rien pour ralentir les importations.

Nous avons beaucoup d'inquiétudes, notamment sur le plan phytosanitaire et de la santé animale. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Que vous disent vos membres et les gens de votre industrie?

**Janice Tranberg:** Absolument. Je vais commencer, après quoi je vais céder la parole à M. Deleeuw.

Lorsque je parle à mes membres et que je leur demande ce qui les empêche de dormir la nuit, c'est vraiment la perspective d'un incident de fièvre aphteuse, d'une éclosion. Il y a plus d'éclosions en Europe, en Grèce maintenant et en Chine, alors il y en a de plus en plus. Nous savons qu'au Brésil, par exemple, dans les dernières années, il n'y a pas eu... Je pense que cela fait 20 ans que l'ACIA a revu ses façons de faire. Nous savons que les contrôles ne sont pas aussi stricts là-bas qu'ici. C'est vraiment l'une des plus grandes craintes que nous avons: d'importer du bœuf et d'augmenter la prévalence de la maladie.

L'autre chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que nos voisins du Sud — les États-Unis sont notre plus grand marché pour le bœuf — sont également très préoccupés par tout cela et qu'ils surveillent le Canada. Nous en sommes à un moment crucial avec la renégociation de l'ACEUM. Tout ce que nous pourrions faire qui pourrait susciter de la grogne chez nos voisins américains nous préoccupe beaucoup aussi.

Comme je l'ai mentionné, le troisième élément — et je suis désolée, monsieur Deleeuw, je suis en train de prendre tout le temps —, c'est que nous devons reconstituer notre cheptel actuellement. Comment allons-nous y parvenir si nous sommes continuellement désavantagés par ce bœuf à faible coût qui entre dans notre pays?

Ce sont là nos plus grandes préoccupations.

Monsieur Deleeuw, je peux peut-être vous demander si vous voulez faire quelques commentaires sur les conséquences possibles d'une éclosion de fièvre aphteuse sur votre ferme.

• (1140)

**Brad Deleeuw:** Merci, madame Tranberg.

Oui, le plus grand risque que nous voyons, c'est la maladie. On la voit plus souvent qu'avant, chez d'autres animaux d'élevage aussi. Cette maladie est probablement la menace la plus accablante.

Pour revenir aux commentaires de Mme Tranberg, l'accès aux États-Unis est probablement la préoccupation numéro un; la numéro deux serait la fièvre aphteuse, avec la crainte de perdre l'accès au marché ou les stocks que nous avons.

**Steven Bonk:** Nous avons également entendu parler de cas d'ESB en Amérique du Sud, notamment, où il a fallu plus d'un an pour effectuer un signalement adéquat, alors qu'au Canada, cela ne prend que quelques jours. Il y a de grandes différences entre nos systèmes de signalements en matière de santé animale, ainsi qu'entre nos systèmes de traçabilité. Je tenais à le souligner.

Je vais maintenant m'adresser à M. Deleeuw, si vous me le permettez, au sujet des outils de gestion du risque des entreprises dont nous disposons.

Je viens de faire un calcul rapide. Si vous avez une capacité de 30 000 bêtes, que vous payez 3 500 \$ par tête pour remplir votre parc d'engraissement, il vous faut beaucoup de capital pour exploiter votre entreprise. La série actuelle de programmes de gestion du risque des entreprises aide-t-elle à atténuer les risques lorsque vous parlez à vos créanciers ou à vos financiers? Quand ils vous demandent si vous avez un filet de sécurité, êtes-vous à l'aise de leur citer les outils de gestion du risque des entreprises dont vous disposez en ce moment?

**Brad Deleeuw:** Comme je l'ai déjà mentionné, ces programmes aident notre entreprise, mais ils ne sont pas... Vous avez fait le calcul, et nous devons trouver d'autres mesures de protection et d'atté-

nuation du risque. Comme je l'ai dit, ils ne sont pas inutiles, mais je pense qu'il serait bon de les revoir.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup, monsieur Bonk.

Nous allons maintenant revenir aux libéraux. Monsieur MacDonald, vous avez cinq minutes.

**Kent MacDonald (Cardigan, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Nous avons été chargés d'examiner la gestion du risque des entreprises, et nous avons entendu différents témoins. Manifestement, les réalités auxquelles les producteurs sont confrontés ont évolué. Les programmes de gestion du risque des entreprises qui sont actuellement en place ne tiennent pas compte de ces réalités et de beaucoup de choses, comme les phénomènes météorologiques violents, les sécheresses et les inondations. Il faut modifier la conception des programmes.

Ma première question s'adresse à M. Sullivan. Je veux parler de l'assurance pour les cultures fourragères. Un régime est offert dans la plupart des provinces du Canada par le programme Agri-protection. Les paramètres diffèrent d'une province à l'autre, je crois. Je ne pense pas qu'ils soient les mêmes partout.

Dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard, il y a eu de graves sécheresses et de grandes vagues de chaleur l'été dernier, alors que l'assurance des cultures fourragères est déclenchée par les pluies, de sorte que même si le paramètre des pluies était présent, la chaleur était si extrême qu'elles n'ont pas suffi. En gros, beaucoup de gens n'ont pas reçu de paiements; la récolte a été très mauvaise, et le rendement, très faible.

Serait-il possible que l'idée que vous avez présentée, un partenariat public-privé, permette d'intégrer plus de paramètres dans l'évaluation? La qualité est l'élément le plus important dans la production d'aliments pour animaux. Le rendement ne peut pas être le seul facteur déterminant. J'aimerais vous entendre là-dessus.

**David Sullivan:** Merci pour votre question.

Vous décrivez précisément le type de cas dans lesquels l'assurance privée est la mieux placée pour combler cette lacune. Les risques de l'Île-du-Prince-Édouard diffèrent de ceux de la Colombie-Britannique, qui sont différents de ceux du Manitoba. Même en Saskatchewan, le risque varie entre Swift Current et Nipawin. La conception d'un produit axée sur le producteur, en tenant compte des risques réels auxquels est confrontée une exploitation agricole particulière dans cette région... Les assurances privées sont suffisamment flexibles pour concevoir ces produits et s'adapter aux besoins des agriculteurs.

Nous avons conçu un produit d'assurance des cultures fourragères qui a été examiné par la Saskatchewan Crop Insurance. Ils ont choisi de ne pas l'utiliser, mais il aurait fonctionné exactement de la manière que vous décrivez. Il ne tenait pas uniquement compte des précipitations, mais de 14 facteurs différents et établissait un indice pour cette exploitation agricole. Nous avons pu le faire beaucoup plus rapidement que les programmes publics, car nous ne sommes pas freinés par autant de formalités administratives ni par l'attente d'autorisations. Nous sommes capables d'innover, d'agir rapidement et de commercialiser nos produits dans des délais très courts.

C'est précisément face à ce type de risque que l'assurance privée peut s'adapter, mais nous n'irons jamais à l'Île-du-Prince-Édouard, car ce marché est trop restreint pour que nous prenions le risque de concevoir un produit et de mettre en place un réseau de distribution sans qu'il y ait de mécanisme de soutien qui permette d'utiliser des fonds publics pour couvrir le risque et subventionner la prime. Ce serait très coûteux, car il s'agit d'un produit privé qui ne bénéficie d'aucun financement public. Dans une province aussi petite que l'Île-du-Prince-Édouard, nous ne pourrions jamais commercialiser ce produit sans soutien public.

• (1145)

**Kent MacDonald:** Pensez-vous que la partie publique correspond à un niveau de base et que votre assurance privée viendrait s'y ajouter? Comment fonctionnerait ce système?

**David Sullivan:** La meilleure solution serait que les programmes publics prennent en charge la couverture des risques de catastrophe. En substance, si l'on prend l'exemple d'un produit dans une région donnée, le fait que le gouvernement fédéral prenne en charge les pertes liées à des catastrophes dans cette province signifie que le producteur n'aura pas à assumer cette partie des coûts. Nous avons ensuite recours à la réassurance privée pour garantir les couches opérationnelles.

Grâce à cette approche par couches, nous pouvons proposer un produit abordable pour le producteur, tout en évitant de faire peser l'intégralité du risque sur le contribuable, et en utilisant ces capitaux privés pour attirer des investissements du monde entier au Canada.

**Kent MacDonald:** J'ai une question à poser à M. Deleeuw ou à Mme Tranberg. Le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire nos coûts de fonctionnement. Nous avons établi un plan triennal qui vise à équilibrer notre budget de fonctionnement. En ce qui concerne les programmes de gestion du risque des entreprises, vous avez recommandé de porter de manière permanente le montant des paiements anticipés à 350 000 \$.

Agri-stabilité semble être le programme que les agriculteurs comprennent le moins bien ou auquel ils ont le moins recours. Je ne sais pas vraiment où se situe le problème. J'ai entendu beaucoup de commentaires sur la rapidité des versements et le mécanisme de déclenchement. Le programme Agri-stabilité présente de nombreux défauts, mais je vous ai entendu dire qu'il était important pour...

**Le vice-président (John Barlow):** Monsieur MacDonald, je suis désolé. Votre temps est écoulé. Il s'agissait d'un tour de cinq minutes. Peut-être que Mme Tranberg aura l'occasion de répondre à cette question un peu plus tard ou de transmettre sa réponse au sujet d'Agri-stabilité au Comité.

**Kent MacDonald:** Nous lui serions reconnaissants de bien vouloir nous envoyer ces réponses. Merci.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci, monsieur MacDonald.

Nous passons maintenant la parole à M. Lemire pour deux minutes et demie. Allez-y.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Vous êtes sévère, monsieur le président, mais je respecte ça.

Monsieur Camirand, un des éléments qui ont été nommés par Tyler McCann lors d'une réunion de ce comité était particulièrement intéressant. Il a notamment dit que les programmes de gestion du risque des entreprises agricoles n'avaient pas pour but de générer une croissance, mais plutôt de réagir rapidement lorsque des fermes

vivaient un choc, qu'il soit d'ordre géopolitique, climatique ou autre, afin de les épauler pour qu'elles puissent retourner à la case départ, essentiellement.

Quand il y a eu un gel hivernal, des périodes de sécheresse et des feux de forêt dans ma région, par exemple, si l'aide fournie n'a pas suffi à compenser les coûts, le prix que le producteur a dû payer pour compenser ces chocs, ça veut dire que le programme ne fonctionne pas, à mon sens, surtout que l'aide n'a pas été suffisante et qu'elle a mis trop de temps avant d'arriver.

Ce qui aurait dû se passer, c'est qu'on aurait dû envoyer le chèque rapidement pour empêcher le producteur de vendre du bétail, par exemple.

Comment les programmes devraient-ils fonctionner, selon vous? Quels seraient les ajustements nécessaires?

**Guillaume Camirand:** En marge de cette rencontre, nous avons sondé des membres. On nous a dit ceci: lorsqu'il y a une catastrophe naturelle ou un incident, on ne choisit pas la journée où ça arrive. Ça peut arriver une fin de semaine, ça peut arriver un jour férié.

On vit en 2026 avec des outils technologiques très performants. Le temps de réaction pourrait être facilement amélioré si on permettait l'utilisation de ces technologies pour témoigner des effets et de la réalité vécue par la personne.

Pour revenir à votre question, je pense qu'il faut avoir une réflexion sur les outils technologiques actuels. Cela permettrait d'interviewer plus facilement le producteur et d'aller chercher la réalité vécue par ce dernier. Comme on le sait, on ne choisit pas les journées où les effets se font sentir. C'est la recommandation que je peux faire.

Vous avez aussi parlé d'une situation particulière dans votre région par rapport aux feux de forêt. C'est très important. C'est arrivé, et ça a été catastrophique. On nous parle souvent d'un manque de trésorerie, de fluidité relativement aux activités. Il faut que ça soit facilement et rapidement compensé, parce que, parfois, le producteur est obligé de vendre sa récolte pour acheter ses semences. S'il manque l'occasion d'acheter ses semences et d'avoir ses semis à temps, c'est très problématique.

• (1150)

**Le vice-président (John Barlow):** Merci, monsieur Camirand.

[Traduction]

Je vous remercie.

Nous allons entamer notre dernière série de questions. Je vais donner la parole à M. Bonk, du Parti conservateur. Vous disposez de cinq minutes.

**Steven Bonk:** Je vais poser une question à Mme Tranberg au sujet de la compétitivité.

Notre système est étroitement lié à celui des États-Unis pour ce qui est de l'alimentation du bétail, et comme vous l'avez mentionné, de nombreux bovins traversent plusieurs fois la frontière au cours de leur vie. Cependant, nous sommes également en concurrence directe avec nos voisins américains, qui bénéficient d'un soutien important aux États-Unis pour ce qui est des solutions de gestion du risque des entreprises.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les écarts que vous constatez entre nous et les États-Unis? Ceux-ci ont-ils une incidence sur la compétitivité du Canada?

**Janice Tranberg:** Oui, et merci pour cette question. Je vais également ajouter quelques éléments en rapport avec la question précédente.

Quand nous disons que nous souhaitons que le budget d'Agri-stabilité soit porté à 15 millions de dollars, il s'agit d'un chiffre astronomique, et j'en suis consciente. Cependant, la réalité des prix actuels montre clairement que c'est le montant qui sera nécessaire si un incident majeur venait à se produire.

Les chiffres que vous avez communiqués, monsieur Bonk, illustrent parfaitement cette situation. Dans le secteur bovin, les prix sont actuellement élevés, mais les coûts de production le sont tout autant, et les exploitants de parc d'engraissement ne tirent pas d'énormes bénéfices de cette situation.

Une étude réalisée par MNP il y a plusieurs années a démontré que les grandes exploitations agricoles ne sont pas les seules à nécessiter une augmentation du plafond. Ce problème touche également les exploitations agricoles de taille moyenne, car il ne faut pas longtemps pour atteindre les 3 millions de dollars. Cette étude a été réalisée il y a plusieurs années, et les prix n'ont cessé d'augmenter depuis.

La question était... Agri-stabilité est l'un des outils qu'ils utilisent, mais comme l'a laissé entendre Brad, ils ont recours à d'autres mécanismes — les contrats, de la base — alors qu'aux États-Unis en particulier, le programme d'assurance des prix du bétail est subventionné, et le recours à ce programme par les producteurs a considérablement augmenté.

Quand on compare l'élevage aux cultures, on constate qu'il n'existe pas d'assurance-récolte. Nous ne disposons pas d'un programme comparable à celui du secteur des cultures, et encore moins d'un programme comparable à ceux de nos concurrents américains. Nous demandons depuis longtemps la création de ce type de programme, qui nous serait d'une grande aide.

Il y a deux choses: la création d'une assurance subventionnée du prix du bétail et l'augmentation du plafond à un niveau qui corresponde aux réalités d'aujourd'hui.

**Steven Bonk:** Je vais maintenant poser une question à M. Deleeuw.

Je vous tire mon chapeau, car je connais un peu ce secteur. Je travaille dans ce domaine depuis un certain temps. Je pense qu'il s'agit là des entrepreneurs les plus enclins à prendre des risques au Canada. Je vous tire donc mon chapeau pour votre initiative.

J'aimerais vous poser quelques questions sur l'assurance des prix du bétail. Nous savons qu'il ne s'agit pas d'un programme à partage des coûts, contrairement à l'assurance-récolte. Pouvez-vous nous suggérer des façons d'améliorer ce programme?

**Brad Deleeuw:** Merci, monsieur Bonk.

Si l'on examine la manière dont le système américain est organisé, on constate qu'il est subventionné jusqu'à un certain point, puis, s'il souhaite bénéficier d'une couverture plus large, le producteur doit en assumer les frais. Le système est subventionné en cas de perte extrême, mais pour bénéficier d'une couverture plus large, le producteur doit alors assumer une partie des coûts. Ce n'est pas souvent...

• (1155)

**Steven Bonk:** J'aurais encore beaucoup d'autres questions à vous poser, mais je vais m'arrêter là pour l'instant.

Je vais poser quelques questions à M. Sullivan, de Global Ag Risk Solutions. J'aimerais vous parler de l'écoconformité. Nous avons entendu beaucoup de commentaires négatifs à ce sujet lors de nos échanges avec les parties prenantes, qui ne sont pas satisfaites de certains des programmes mis en place, qui s'accompagnent de toutes sortes de conditions. Pourriez-vous nous dire ce que vous disent vos clients?

**David Sullivan:** Merci pour votre question.

Je pense que nos clients, ainsi que mes amis et ma famille qui travaillent dans ce secteur, craignent que l'on intègre l'écoconformité aux programmes d'assurance-récolte — Agri-stabilité et Agri-investissement — car ils pensent qu'il s'agit de la pointe de l'iceberg. Le fait de lier les plans agroenvironnementaux... indique que le financement sera lié à votre capacité de respecter les critères d'un autre programme.

Nous pensons que...

**Steven Bonk:** Puis-je vous interrompre? J'ai encore une brève question à vous poser. Je n'ai plus beaucoup de temps. Elle concerne la réassurance. Pourriez-vous nous expliquer brièvement en quoi la réassurance pourrait aider les programmes fédéraux à répartir les risques?

**David Sullivan:** Nous avons actuellement recours à la réassurance internationale pour garantir nos programmes privés. Le gouvernement fédéral pourrait faire de même, à savoir transférer cette couche de risques de catastrophe au marché international. Ce système permet d'éviter que le gouvernement ait à assumer l'intégralité de ce risque en cas de crise systémique majeure.

Le Canada est un excellent endroit pour faire des affaires. Les réassureurs cherchent à y exercer leurs activités, mais les programmes sont très limités, car très peu d'assureurs agricoles et le gouvernement fédéral participent au marché international de la réassurance pour couvrir ce risque de catastrophe.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci, monsieur Sullivan. Nous devons vous interrompre. Nous vous avons accordé un peu de temps supplémentaire pour que vous puissiez essayer de fournir cette explication.

Nous passons maintenant au dernier tour.

Madame Mingarelli, vous disposez de cinq minutes. Merci beaucoup.

[Français]

**Giovanna Mingarelli (Prescott—Russell—Cumberland, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour à tous les témoins. Je les remercie d'être ici avec nous aujourd'hui.

Je vais d'abord m'adresser à vous, monsieur Camirand et madame Bergeron.

Dans quelle mesure les Programmes de gestion des risques de l'entreprise soutiennent-ils l'innovation et la recherche en agriculture durable et biologique?

**Guillaume Camirand:** Madame Bergeron, je vais vous laisser répondre à la question.

**Marianne Bergeron:** Présentement, les programmes soutiennent l'agriculture plutôt standardisée. Lorsqu'on tombe dans des cultures hors norme, dans les longues rotations, dans les cultures innovantes, il y a beaucoup moins de soutien. Les programmes sont faits pour des cultures courantes, mais, dès qu'on tombe en dehors, c'est difficilement assurable.

L'innovation est donc très difficile et, souvent, elle repose sur le dos des producteurs.

**Giovanna Mingarelli:** Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer pour mieux aligner les Programmes de gestion des risques de l'entreprise avec les objectifs environnementaux?

**Marianne Bergeron:** Premièrement, ils devraient d'abord de soutenir les cultures d'avenir, comme les cultures de couverture qui peuvent être faites l'hiver. Plusieurs cultures d'hiver ne sont pas assurables, ou sont assurables sous certaines conditions.

Deuxièmement, les cultures innovantes et celles qui ont des rotations longues ou différentes pourraient aussi être mieux assurables.

Troisièmement, des associations de culture et des équipements, qui permettent une réduction du coût des intrants grâce à des interventions mécaniques ou à de nouvelles techniques, pourraient aussi bénéficier de plus de subventions.

**Guillaume Camirand:** Nous avons parlé plusieurs fois de mieux adapter les programmes aux producteurs. Je pense aussi que le rôle du gouvernement fédéral pourrait être de s'ajuster et de mieux s'adapter à la vitesse des changements, notamment en accélérant la vitesse des recensements pour mieux connaître les entreprises. En effet, ça a été dit à plusieurs reprises que les changements s'accéléraient, sur le plan tant environnemental que politique et financier. Ainsi, c'est vraiment important d'aller plus souvent rassembler des informations, de s'ajuster et de connaître les entreprises.

Je crois que les programmes peuvent être adéquats, mais je pense qu'il faut peut-être mieux connaître la clientèle de ces programmes pour être capable de mieux les appliquer. Je ne sais pas si ça a du sens. Je pense qu'on se rend compte que les programmes ne vont pas assez vite par rapport à ce qu'on voit sur le terrain. C'est l'une des choses qui ressortent et qu'on s'est fait dire à plusieurs reprises.

• (1200)

**Giovanna Mingarelli:** Je vous remercie beaucoup de vos réponses.

[Traduction]

Je vais maintenant poser mes questions à l'Association nationale des engraisseurs de bovins, c'est-à-dire à M. Deleeuw et à Mme Tranberg.

Quelle est aujourd'hui l'incidence des perturbations commerciales et des fluctuations des marchés d'exportation sur votre profil de risque?

**Janice Tranberg:** Je vais peut-être commencer. C'est une question très vaste. Je pourrais y répondre de bien des façons.

L'un des principaux enjeux est de veiller à ce que, comme je l'ai dit, les marchés entre les États-Unis et le Canada restent ouverts. Il s'agit là de notre priorité absolue.

Nous croyons en la diversification, mais si l'on se penche plus précisément sur le secteur de l'engraissement de bovins, il s'agit principalement de bovins vivants, ce qui rend la diversification difficile. Comment peut-on transporter du bétail vivant dans le monde

entier? C'est pourquoi les États-Unis constituent sans doute notre principale préoccupation et notre priorité absolue.

Je ne suis pas certaine d'avoir répondu à votre question.

**Giovanna Mingarelli:** C'était très bien. Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président? Trente secondes. D'accord.

Dans le prolongement de ma première question, les programmes de gestion du risque des entreprises devraient-ils intégrer des mécanismes permettant de faire face aux risques liés au commerce?

**Janice Tranberg:** Nous avons récemment constaté un risque important lié à tous ces droits de douane qu'ont imposé les États-Unis... ou qu'ils auraient pu imposer. Ceux-ci allaient avoir une incidence considérable sur nos marchés.

Il serait intéressant de disposer de mécanismes qui ne soient pas uniquement liés à la production, mais aussi au marché. Je pense que ma réponse serait oui.

**Giovanna Mingarelli:** Merci beaucoup.

**Le vice-président (John Barlow):** Je vais user de la prérogative du président pour poser une brève question à M. Sullivan.

D'après bon nombre des témoignages que nous avons entendus, il semble y avoir une volonté non seulement d'apporter quelques modifications à certains programmes de gestion du risque des entreprises comme Agri-stabilité, mais de véritables changements. Lysa Porth, d'Agri3, était parmi nous mardi. Elle était également de cet avis.

Vos clients partagent-ils également ce sentiment, à savoir que la gamme actuelle de programmes ne nécessite pas seulement quelques ajustements, mais qu'il faut y apporter des changements en profondeur?

Un programme pilote pourrait-il être mis en place au cours des prochaines années, à temps pour la prochaine entente de partenariat? Ce programme aurait-il beaucoup de succès?

**David Sullivan:** Oui, je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'il existe une réelle demande à cet égard. Nos producteurs sont à la recherche de solutions de gestion des risques que les gouvernements fédéral et provinciaux ne proposent pas actuellement; c'est pourquoi ils se tournent vers nous pour trouver ces solutions. Malheureusement, le coût de ces solutions est parfois prohibitif dans le secteur privé, car il n'y a pas de subvention et nous devons assumer la totalité du risque.

Nous serions prêts à participer à un projet pilote pour l'année prochaine, que ce soit dans une seule province ou dans plusieurs. Nous jouissons d'une grande stabilité d'un océan à l'autre pour assurer ce service.

**Le vice-président (John Barlow):** J'invite, monsieur Sullivan, ainsi que tous nos témoins, à proposer un cadre pour ce projet pilote avant les prochaines négociations, qui auront lieu dans cinq ans. Bien sûr, si vous pouviez soumettre ce document à ce comité dans les prochaines semaines, je pense que ce serait très utile pour nous tous.

Merci beaucoup à nos témoins.

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps que notre prochain groupe de témoins s'installe.

• (1200) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1210)

**Le vice-président (John Barlow):** Nous reprenons la séance. Je sais que M. Shiels et bon nombre d'entre vous, assis au fond, êtes déjà passés par là. Je ne m'attarderai donc pas trop sur les procédures.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour formuler vos observations liminaires. Mme Flies est en ligne sur Zoom.

Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour formuler ses observations liminaires, après quoi nos collègues du Comité poseront quelques questions. Veuillez activer votre micro lorsqu'on vous invite à prendre la parole, puis le désactiver lorsque vous avez terminé.

J'aimerais vous présenter les témoins qui sont parmi nous aujourd'hui. De l'Association pour le commerce biologique du Canada, nous avons Tia Loftsgard et Scott Shiels. De Cultivons biologique Canada, nous accueillons Gillian Flies, directrice générale de The New Farm Centre, et Katie Fettes, directrice des politiques et de la recherche. De Ontario Greenhouse Vegetable Growers — et nous le connaissons bien — nous avons Richard Lee, directeur exécutif.

Je suis ravi de vous voir tous ici.

Nous allons commencer par la première présentation de cinq minutes de l'Association pour le commerce biologique du Canada. J'invite M. Shiels ou Mme Loftsgard à commencer leurs cinq minutes.

• (1215)

**Tia Loftsgard (directrice générale, Association pour le commerce biologique du Canada):** Bonjour, monsieur le président et chers membres du Comité.

Je m'appelle Tia Loftsgard et je suis directrice générale de l'Association pour le commerce biologique du Canada, qui représente 7 500 exploitants biologiques à tous les niveaux de la chaîne de valeur au sein d'un secteur évalué à 11,8 milliards de dollars.

Alors que nous nous dirigeons vers le prochain cadre stratégique, nous avons une excellente occasion de veiller à ce que les programmes de gestion du risque des entreprises reflètent mieux les réalités actuelles de la production et contribuent à la résilience à long terme du secteur agricole et agroalimentaire du Canada.

La fiabilité de la production est essentielle pour les chaînes d'approvisionnement, car elle garantit la stabilité des prix et fait en sorte que l'achat de produits canadiens soit toujours le meilleur choix pour les fabricants et les détaillants qui cherchent à s'approvisionner en produits et ingrédients biologiques. Pour approfondir cette question, j'aimerais vous présenter Scott Shiels, de Grain Millers, qui est également membre du conseil d'administration de l'Association pour le commerce des produits biologiques du Canada, et qui pourra vous parler directement de la réalité sur le terrain et dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Je me ferai ensuite un plaisir de répondre à vos questions.

**Scott Shiels (responsable de l'approvisionnement en grains, Association pour le commerce biologique du Canada):** Je m'appelle Scott Shiels. J'occupe le poste de responsable de l'approvisionnement en grains chez Grain Millers Canada, le plus grand

meunier d'avoine biologique au monde et le plus grand transformateur d'avoine en Amérique du Nord. Je siège également au conseil d'administration de l'Association pour le commerce biologique du Canada.

La situation sur le terrain est on ne peut plus claire. Nous perdons des producteurs biologiques et des hectares, ce qui se traduit directement par une perte d'opportunités pour le Canada. Partout dans les Prairies, des exploitations agricoles abandonnent la production biologique. Des agriculteurs qui pratiquaient l'agriculture biologique depuis plus de 20 ans se voient contraints de jeter l'éponge. Certains partent à la retraite sans trouver d'acheteur pour leurs terres; d'autres sont contraints de revenir à la production conventionnelle, et beaucoup d'entre eux le font le cœur brisé.

Si nous perdons une chaîne d'approvisionnement fiable, nous devons alors la remplacer, souvent par des importations, ce qui engendre une instabilité à tous les niveaux, des agriculteurs aux transformateurs, en passant par les fabricants, les détaillants et, en fin de compte, les consommateurs. Cela affaiblit notre système alimentaire et sape l'un des secteurs biologiques les plus respectés au monde.

Une grande partie du problème réside dans la manière dont on définit la notion de risque. Aujourd'hui, le risque ne se résume pas à la question du rendement. Il englobe le climat, le coût des intrants et les pressions du marché. Les producteurs biologiques gèrent le risque différemment. Ils misent sur des rotations plus longues, la santé des sols et la diversité plutôt que sur les intrants chimiques. Cela leur confère une certaine résilience, mais les fait également apparaître comme plus exposés au risque sur le papier, en particulier dans les programmes conçus pour les systèmes conventionnels, qui offrent des rendements plus uniformes, ainsi qu'une meilleure prévisibilité.

On observe également un accroissement de la convergence. Les producteurs traditionnels ont de plus en plus recours aux cultures de couverture et à des méthodes de rotations plus diversifiées afin d'assurer une meilleure gestion des risques. Ainsi, tout le système évolue, mais les programmes de gestion des risques de l'entreprise dans le secteur agricole ne suivent pas cette évolution.

Par ailleurs, le programme Agri-stabilité ne tient pas compte des réalités de l'agriculture biologique, telles que les rotations plus longues et les périodes de transition, qui peuvent réduire les marges de référence et pénaliser les producteurs. Les exploitations biologiques sont confrontées à des fluctuations de rendement plus importantes, pouvant parfois atteindre 80 boisseaux par acre contre 20 boisseaux par acre dans les systèmes conventionnels. Des rotations plus longues impliquent également des données moins fiables. Par conséquent, les marges de référence peuvent être artificiellement revues à la baisse, en particulier au cours des trois années de transition à haut risque. Les producteurs sont ainsi pénalisés pour avoir adopté des systèmes plus résilients.

En outre, le programme Agri-relance ne tient pas pleinement compte des types de catastrophes auxquelles sont confrontés les agriculteurs biologiques. La dérive de pesticides provenant d'une exploitation voisine peut compromettre la certification d'un producteur biologique, et si l'indemnisation peut couvrir la perte immédiate de la récolte, elle néglige souvent les répercussions en cascade: perte de contrats, de débouchés, de primes et, pire encore, perte totale de sa place dans la chaîne d'approvisionnement. D'après notre expérience, cela a des conséquences immédiates. Si une récolte biologique sous contrat n'est pas livrée, nous restons liés par nos engagements. Soit nous trouvons un approvisionnement de remplacement, souvent à un coût plus élevé, soit nous ne parvenons pas à honorer nos engagements. Cette perturbation se répercute jusqu'aux fabricants, aux détaillants et, en fin de compte, aux consommateurs qui ne trouvent plus de produits canadiens en rayon. À ce stade, il devient très difficile de reconstruire ces marchés.

Les producteurs biologiques ne parviennent souvent pas à souscrire une assurance qui reflète la valeur réelle de leurs récoltes. Les références en matière de tarification sont incohérentes et souvent déconnectées des contrats réels. Nous avons constaté des cas où un agriculteur s'est vu proposer 6 \$ le boisseau pour sa compagnie d'assurance, alors que son véritable contrat prévoyait 9 \$ le boisseau.

La Saskatchewan est la province qui compte le plus grand nombre d'hectares consacrés à l'agriculture biologique au Canada et est l'une des rares provinces à disposer d'un programme d'assurance sur mesure pour l'agriculture biologique, qui est sans doute le meilleur. Bien que ce leadership soit apprécié, seuls 29 % du million d'hectares cultivés sont assurés, contre 82,5 % des 40 millions d'hectares consacrés à l'agriculture conventionnelle. Le manque de cohérence et de couverture dissuade les producteurs biologiques de recourir au programme d'assurance-récolte de la Saskatchewan. Par conséquent, moins d'hectares sont assurés, l'offre devient plus volatile et la planification s'en trouve compliquée.

Nous recommandons que la tarification contractuelle puisse être prise en compte au sein des modèles d'assurance, parallèlement à des données de marché cohérentes.

Dans l'ensemble, nous n'avons pas besoin de nouveaux programmes, mais plutôt d'ajustements ciblés: une approche de l'assurance-récolte spécifique à l'agriculture biologique qui tienne compte des prix du marché, de la variabilité et du risque de contamination; des améliorations apportées au programme Agri-stabilité afin de mieux prendre en compte la rotation des cultures et les délais de transition; des mises à jour du programme Agri-relance pour reconnaître la perte de certification comme un risque pluriannuel; la mise en place de programmes de transition vers l'agriculture biologique pour soutenir les périodes de risque accru; la reconnaissance et l'investissement accru dans la science et la recherche en tant qu'outils essentiels de gestion des risques pour une gestion proactive; et une meilleure reconnaissance de la gestion préventive des risques, comme la diversification et la santé des sols — et non pas seulement un soutien réactif — pour un secteur véritablement résilient.

Ces priorités s'inscrivent dans le cadre du plan d'action biologique du secteur agricole canadien, lequel vise à développer la production nationale afin de répondre à la demande croissante.

Nous sommes maintenant prêts à répondre aux questions.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup de nous avoir présenté votre exposé.

Nous allons à présent céder la parole à nos deux invités représentant Cultivons biologique Canada.

Madame Fettes, à vous la parole pour un maximum de cinq minutes, je vous prie.

**Katie Fettes (directrice des politiques et de la recherche, Cultivons biologique Canada):** Je vous remercie, monsieur le président et membres du Comité.

Je m'appelle Katie Fettes, et j'occupe le poste de directrice des politiques et de la recherche chez Cultivons biologique Canada. Je suis aujourd'hui accompagnée de Gillian Flies, agricultrice biologique et directrice générale, The New Farm Centre.

Pour commencer, Cultivons biologique Canada est la plus ancienne organisation canadienne dédiée à l'agriculture biologique et régénérative. Depuis 1975, nous collaborons avec des agriculteurs, des chercheurs et des partenaires à travers tout le pays afin de promouvoir des systèmes agricoles résilients et rentables.

Le secteur agricole canadien évolue dans un environnement de plus en plus instable, marqué aujourd'hui par les effets du changement climatique, la hausse des coûts des intrants, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'instabilité géopolitique et les difficultés liées au renouvellement générationnel. Voilà donc pourquoi nous estimons que la résilience doit être un objectif central guidant le prochain cadre stratégique et l'évolution des programmes de gestion des risques d'entreprise. Cela signifie que nous devons passer d'une gestion des risques essentiellement réactive à une approche plus équilibrée, alliant une réduction proactive des risques qui aide les agriculteurs à se prémunir contre les chocs avant qu'ils ne surviennent.

Mettre délibérément l'accent sur les chaînes d'approvisionnement stratégiques dans les secteurs à fort potentiel peut contribuer à renforcer la résilience du secteur agroalimentaire. Le recours à l'agriculture et à l'agroalimentaire biologiques constitue une approche qui offre certaines opportunités à cet égard. Des travaux de recherche menés par le groupe de travail sur l'agriculture biologique de notre organisation ont récemment montré que les systèmes d'agriculture biologique peuvent intégrer directement la réduction des risques dans la gestion des exploitations de plusieurs manières, notamment en réduisant la dépendance vis-à-vis des intrants externes et en améliorant la santé des sols.

Malgré une forte demande des consommateurs, nous continuons d'importer la majorité des produits biologiques au Canada — l'ACIA estime ce chiffre à près de 80 % —, tout en étant en concurrence avec des pays qui investissent de manière bien plus ambitieuse dans le développement de la production et des marchés biologiques.

Il existe également des obstacles spécifiques à la croissance au Canada. Pendant la période de transition vers l'agriculture biologique, les agriculteurs doivent faire face à des changements dans la gestion de leur exploitation, à la variabilité des rendements, à de nouveaux coûts et à l'incertitude avant de pouvoir accéder aux marchés biologiques. Une grande partie de ce risque est actuellement supportée par les agriculteurs à titre individuel.

Parallèlement, de nombreux agriculteurs biologiques ou en phase de conversion rencontrent des difficultés pour accéder aux programmes de gestion des risques. Les prix, les pratiques, et les processus de conversion dans le secteur biologique ne sont pas toujours suffisamment pris en compte dans la conception de ces programmes. Le Canada ne peut se permettre un système de gestion des risques qui néglige ou décourage involontairement les pratiques agricoles visant à réduire de manière proactive l'exposition aux risques et à rendre le système alimentaire canadien plus résilient et plus compétitif.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue, Gillian Flies, qui va vous présenter quelques exemples concrets.

• (1220)

**Gillian Flies (directrice générale, The New Farm Centre, Cultivons biologique Canada):** Je vous remercie, madame Fettes.

Je m'appelle Gillian Flies. Mon conjoint et moi sommes propriétaires et gérants du New Farm Centre, une exploitation agricole biologique régénérative spécialisée dans les légumes et l'élevage mixte, située en Ontario, que nous avons également transformée en centre de démonstration, de recherche et de formation.

Au cours des 20 dernières années, nous avons développé une exploitation agricole diversifiée et florissante qui approvisionne les marchés locaux et régionaux. Pour nous, la résilience consiste à réduire notre dépendance vis-à-vis d'intrants externes coûteux, à améliorer la santé des sols et à contribuer à la vitalité des économies locales ainsi qu'à la mise en place de réseaux d'échange de connaissances.

En août 2023, notre exploitation agricole a subi trois tempêtes majeures en l'espace d'un mois, dont une averse qui a déversé plus de trois pouces de pluie en moins de 30 minutes. Toutefois, grâce à la santé et à la structure de nos sols, l'eau s'est infiltrée dans nos champs en moins d'une heure, ce qui nous a permis de récolter nos cultures alors que les champs voisins subissaient de graves dégâts, voire une perte totale. Nous sommes également moins exposés aux fluctuations brutales des prix des intrants, car nous dépendons beaucoup moins des intrants externes, notamment des engrais et des pesticides achetés.

À l'heure actuelle, alors que de nombreuses exploitations agricoles sont confrontées à une flambée des coûts des intrants et à des difficultés d'approvisionnement, nos coûts de production sont restés relativement stables, mais il nous a fallu 20 ans pour y parvenir. Nous avons pris le risque d'adopter nous-mêmes de nouvelles pratiques, souvent sans disposer d'un accès suffisant au capital, au soutien technique, à la recherche ou à la gestion des risques, autant d'éléments qui auraient pu accélérer tout le processus.

La réalité, c'est que les agriculteurs n'ont plus 20 ans devant eux pour faire face aux incertitudes actuelles. Nous avons besoin dès maintenant de mesures de résilience rapides et efficaces. C'est pourquoi avec notre entreprise, The New Farm, nous nous sommes concentrés sur l'accompagnement, la formation et le soutien des agriculteurs par l'entremise du New Farm Centre, mais nous ne pouvons pas y arriver seuls.

Merci pour votre attention.

**Katie Fettes:** Merci, madame Flies.

Pour conclure, alors que vous vous tournez vers le prochain cadre stratégique et l'évolution des programmes de gestion des

risques de l'entreprise, nous vous recommandons cinq mesures prioritaires.

Premièrement, reconnaître la résilience, au sens large, comme un objectif central du cadre stratégique agricole du Canada; deuxièmement, veiller à ce que les programmes de gestion des risques soient accessibles à divers secteurs et systèmes de production, notamment en tenant systématiquement compte des prix et des pratiques de gestion du secteur biologique; troisièmement, réduire les risques liés à la période de transition vers l'agriculture biologique en offrant aux producteurs un soutien ciblé et une assistance technique; quatrième, investir dans la recherche, les services-conseils et les réseaux d'échange de connaissances entre agriculteurs afin que les producteurs aient accès à une expertise adaptée aux réalités régionales et à une capacité de recherche canadienne renforcée à long terme; et cinquièmement, renforcer la capacité nationale de transformation des produits biologiques et l'infrastructure au sein de la chaîne d'approvisionnement afin de soutenir l'accès aux marchés pour nos agriculteurs.

Le système de gestion des risques le plus efficace sera celui qui s'intègre à l'ensemble des politiques et des programmes et qui associe un soutien adapté à des mesures visant à renforcer la résilience à long terme. L'agriculture biologique offre au Canada une voie concrète, axée sur le marché et évolutive pour y parvenir, et ces recommandations visent à mettre cette voie à la disposition d'un plus grand nombre d'agriculteurs canadiens afin qu'ils puissent saisir cette opportunité.

Je vous remercie. Nous répondrons avec plaisir à vos questions.

• (1225)

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup de votre témoignage.

Nous allons maintenant passer à la présentation de notre dernier invité. Il s'agit de M. Lee, directeur exécutif de la Ontario Greenhouse Vegetable Growers.

**Richard Lee (directeur exécutif, Ontario Greenhouse Vegetable Growers):** Merci, monsieur le président et honorables membres du Comité.

Je suis ici aujourd'hui au nom de l'Ontario Greenhouse Vegetable Growers, ou OGVG, qui représente un secteur jouant un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire du Canada, la compétitivité des exportations et les économies rurales.

Le secteur ontarien des légumes de serre est un contributeur majeur de l'agriculture canadienne: il produit des aliments frais toute l'année, soutient des milliers d'emplois et approvisionne à la fois le marché intérieur et les marchés d'exportation. Cependant, les programmes canadiens de gestion des risques de l'entreprise n'ont pas suivi le rythme des réalités de l'agriculture moderne. Ils ont été conçus principalement pour contrer les risques traditionnels, tels que les pertes de rendement et les événements météorologiques.

La culture en serre est fondamentalement différente. Nos activités exigent beaucoup de capitaux, elles sont axées sur la technologie et elles sont intégrées aux marchés nord-américains, qui dépendent fortement des intrants mondiaux et des conditions du marché. Par conséquent, les serriculteurs sont confrontés à des risques importants qui ne sont pas couverts efficacement par les programmes actuels de gestion des risques de l'entreprise, ou GRE. Le secteur a évolué, mais pas le système de gestion des risques.

Les risques actuels ne sont pas principalement attribuables aux mauvaises récoltes. Ils découlent de perturbations commerciales. Voici quelques exemples qui mettent en évidence les risques qui guettent les serriculteurs.

L'un d'eux est la volatilité commerciale. Notre secteur est étroitement intégré à celui des États-Unis, plus de 85 % de notre production étant destinée aux marchés américains. Lorsque des droits de douane ou des barrières commerciales sont mis en place, même temporairement, ils peuvent rapidement perturber les marchés. Nos produits étant très périssables, nous sommes limités dans notre capacité à trouver d'autres marchés d'exportation, à les stocker ou à attendre que les conditions s'améliorent. En quelques jours seulement, les producteurs peuvent être confrontés à une surabondance de l'offre, à une chute des prix, à des pertes de produits et à du gaspillage alimentaire.

Un autre risque est attribuable à l'exposition aux coûts énergétiques. Les serres dépendent fortement de l'énergie pour le chauffage, l'éclairage et la climatisation. Lorsque les prix de l'énergie flambent, l'impact est immédiat et significatif, mais les programmes actuels de GRE offrent peu de soutien pour gérer ce type de volatilité du coût des intrants.

Le troisième risque concerne les perturbations de la main-d'œuvre. Pendant la pandémie, notre secteur a été frappé par d'importantes pénuries de main-d'œuvre, notamment des retards dans l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires et une augmentation des coûts d'exploitation due aux tests, aux exigences d'isolement et aux restrictions en matière de logement. La situation a mis en évidence la fragilité de notre régime de travail. Les producteurs se sont rapidement adaptés pour maintenir la production alimentaire, mais ces perturbations ont créé des difficultés financières qui dépassaient largement le champ d'application des programmes de soutien existants.

Il y a également la protection des végétaux, la production végétale et les risques phytosanitaires. La culture en serre implique des infrastructures de grande valeur à long terme. Une seule incursion de ravageurs peut entraîner l'arrêt des activités, détruire la culture et perturber l'accès au marché. Ces risques ne s'arrêtent pas à la frontière. Ils nécessitent une approche nord-américaine coordonnée en matière de prévention et de confinement qui protégera les investissements et maintiendra les chaînes d'approvisionnement.

Il ne s'agit pas d'une lacune qui peut être comblée par des ajustements mineurs. C'est un problème structurel. Le Canada n'a pas besoin d'améliorations progressives des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Il nous faut un système modernisé, conçu pour répondre aux réalités de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Le cadre canadien de gestion des risques doit évoluer pour prendre en compte les risques commerciaux, et pas seulement ceux qui sont associés à la production; réagir rapidement, en phase avec les chaînes d'approvisionnement de denrées périssables; soutenir les investissements à forte intensité de capital; refléter les expositions aux marchés mondiaux; et intégrer les risques liés au commerce, à l'énergie, à la main-d'œuvre et à la protection des végétaux.

Au nom de nos producteurs agricoles, nous demandons ce qui suit: élargir Agri-protection pour y inclure les cultures en serre, avec des critères qui reflètent la production en environnement contrôlé; améliorer Agri-stabilité et Agri-investissement afin d'offrir un soutien plus prévisible, opportun et évolutif; renforcer Agri-

relance pour garantir une réponse rapide aux risques non traditionnels; moderniser la gestion des risques phytosanitaires, en particulier les capacités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, et les outils d'indemnisation; et promouvoir une stratégie nord-américaine coordonnée pour faire face aux risques phytosanitaires et protéger les marchés intégrés.

L'agriculture de serre représente l'avenir de la production alimentaire au Canada. Nos processus sont efficaces, durables et capables d'assurer un approvisionnement tout au long de l'année, mais ils sont également de plus en plus exposés à des risques que les programmes actuels ne prennent pas en compte. Si nous voulons que ce secteur continue d'investir, de croître et de contribuer à l'économie canadienne, nous avons besoin d'un système de gestion des risques qui reflète les réalités d'aujourd'hui, et non les modèles passés.

Nous avons l'occasion de bâtir un système qui soutient l'innovation, protège les investissements et renforce le système alimentaire du Canada. Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement et les partenaires de l'industrie pour renforcer le système agroalimentaire du Canada. Merci.

• (1230)

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup, monsieur Lee.

Nous avons entendu d'excellents témoignages, et tout le monde a respecté le temps imparti, ce qui est également un avantage pour nous.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité. Nous allons commencer par les conservateurs.

[Français]

Monsieur Gourde, vous avez la parole pour six minutes.

**Jacques Gourde:** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à vous, monsieur Scott Shiels.

Je suis un ancien producteur d'avoine. Vous avez attiré mon attention quand vous avez parlé...

Entendez-vous l'interprétation?

[Traduction]

**Le vice-président (John Barlow):** Nous pouvons faire une pause s'il le faut.

[Français]

**Jacques Gourde:** M'entendez-vous? Entendez-vous l'interprétation?

C'est parfait.

Je suis un ancien producteur d'avoine. J'aimais bien cette culture pour ses propriétés, entre autres. Vous avez provoqué une certaine crainte en moi, parce que l'avoine, surtout l'avoine biologique, est utilisée dans les biscuits et les graux canadiens. Je pense que les Canadiens sont heureux de savoir que c'est une céréale bonne pour leur alimentation.

Pouvez-vous m'expliquer le problème de l'avoine, présentement? Risque-t-on de perdre beaucoup de producteurs d'avoine biologique?

[Traduction]

**Scott Shiels:** À l'heure actuelle, nous constatons une réduction des superficies cultivées qui nous oblige à chercher des produits ailleurs. Nous n'importons pas beaucoup au Canada. C'est rare. Si l'on examine notre marché nord-américain, la plupart du temps... Les États-Unis importent. Au Canada, nous le voyons dans la production de produits alimentaires que nous réimportons ensuite ici.

Le problème auquel nous sommes confrontés, et l'une des choses pour lesquelles nous militons vraiment, c'est le soutien à la transition et ce genre de programmes visant à stabiliser notre production au Canada. Nous disposons d'une grande superficie consacrée à la culture de l'avoine biologique, en particulier dans les Prairies. Étant donné qu'il s'agit du produit phare de mon entreprise, nous aimerions en voir davantage être récoltée ici. Les agriculteurs canadiens cultivent tout mieux que quiconque. Nous aimerions que l'avoine soit produite ici autant que possible.

[Français]

**Jacques Gourde:** Merci.

Ma prochaine question s'adresse à vous, madame Katie Fettes.

Vous avez dit que ça prenait des investissements dans la recherche. Des centres de recherche ont été fermés au Canada. Parmi ces centres, y en avait-il qui menaient des études pour vous aider? De quelle façon les centres de recherche restants pourraient-ils vous aider?

[Traduction]

**Katie Fettes:** Oui. La perte de capacités de recherche à travers le Canada due aux récentes coupes budgétaires est une réelle préoccupation pour le secteur biologique. Les producteurs biologiques dépendent très fortement de la recherche publique. Des recherches appliquées étaient menées dans des centres à travers le pays. La perte de ces capacités met en péril la compétitivité de notre production.

Nous étions particulièrement préoccupés par la perte du programme de recherche en agriculture biologique et régénérative au centre de Swift Current. Puisque le centre demeure entièrement opérationnel, il ne s'agit donc pas nécessairement d'une mesure d'économie liée aux installations. Il menait des recherches appliquées à partir d'un ensemble de données de référence historique de 20 ans sur la manière de faire une production biologique dans les Prairies — des mesures de renforcement de la résilience, l'adoption de nouvelles pratiques, le développement de variétés, et ce genre de choses.

Nous vous sommes très reconnaissants du rapport publié hier par le Comité et des recommandations concernant les coupes dans la recherche, en particulier celles demandant au gouvernement de reconsidérer la décision de fermer ce programme de recherche. Nous avons besoin d'une capacité de recherche accrue et à long terme si nous voulons répondre à notre demande croissante.

[Français]

**Jacques Gourde:** Trouvez-vous important de conserver les recherches qui ont été faites, même si elles ne sont pas terminées, et de ne pas les détruire? On ne sait pas ce qu'il peut se passer. Peut-être que, dans 5 ou 10 ans, des recherches pourraient reprendre pour donner suite à ce qui a déjà été fait. Est-il important de les garder quelque part, dans une bibliothèque ou ailleurs?

[Traduction]

**Katie Fettes:** Oui. La continuité est vraiment importante. Au centre de Swift Current, par exemple, il s'agit d'un ensemble de données historiques couvrant près de 20 ans, avec des rotations à long terme méticuleusement planifiées d'une année à l'autre. Si nous mettons fin à ce programme, nous perdons cet ensemble de données historiques. Nous devons en fait repartir de zéro.

Il est important de veiller à maintenir et à poursuivre la recherche à l'avenir, mais il faut également assurer la continuité d'ici là.

● (1235)

[Français]

**Jacques Gourde:** J'ai une dernière question à vous poser, madame Fettes.

Vous avez mentionné que d'autres pays investissent plus d'argent que le Canada dans la recherche ou dans l'agriculture biologique. À quel point est-ce le cas? Parle-t-on de 10, de 15 ou de 20 % de plus, ou est-ce vraiment des investissements plus massifs?

[Traduction]

**Katie Fettes:** Nous avons constaté dans notre récent rapport, celui du Groupe de travail sur l'agriculture biologique, que les États-Unis, par exemple, dépensent huit fois plus par acre chaque année que le Canada pour les programmes d'alimentation et d'agriculture biologiques. Cette somme inclut des programmes de recherche de longue date tels que l'initiative d'extension et de recherche sur les produits biologiques aux États-Unis, qui joue un rôle essentiel dans le soutien aux producteurs. Il y a aussi des programmes plus récents, notamment l'initiative de transition vers l'agriculture biologique, qui met l'accent sur le soutien à la transition pour les producteurs, les incitations en matière d'assurance de transition et le développement des marchés. Nous avons également constaté que l'Union européenne dépense 200 fois plus que le Canada en moyenne, et que l'écart ne fait que se creuser.

Ce sont tous des concurrents directs de nos producteurs. Il s'agit donc bel et bien d'un enjeu de compétitivité, et c'est pourquoi nous estimons qu'un soutien à la transition est véritablement essentiel pour aider nos agriculteurs ici au Canada.

[Français]

**Jacques Gourde:** Monsieur Lee, vous avez parlé des problèmes d'énergie et de main-d'œuvre.

On sait que beaucoup de travailleurs étrangers temporaires et saisonniers viennent travailler dans les serres. Un programme canadien comme Emplois d'été Canada pourrait-il avoir pour priorité l'embauche de jeunes Canadiens, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des serres ou du maraîchage, pour au moins donner une expérience de travail, et peut-être avoir un jour plus de Canadiens qui aimeraient travailler dans ce secteur?

[Traduction]

**Le vice-président (John Barlow):** Le temps de M. Lee est écoulé. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, vous pourriez soumettre la réponse par écrit au Comité, au sujet du soutien à la main-d'œuvre qui pourrait être offert au secteur sericole.

Nous passons maintenant à Mme Dandurand, pour six minutes.

Vous pouvez demander à M. Lee de terminer sa réponse, mais cela empiètera sur votre temps de parole. Je m'en remets à vous.

[Français]

**Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.):** J'annonce à mon collègue qu'on a un programme pour ça: la Stratégie emploi et compétences jeunesse. C'est un programme qui sert à embaucher les jeunes en agriculture. Je l'invite à y jeter un œil.

Je vous remercie tous de votre présence.

Je viens d'une région où il y a une grande diversité de secteurs agricoles, ainsi qu'un grand secteur biologique. J'ai l'impression que c'est un des pôles de l'agriculture biologique au Québec. On y trouve des précurseurs, qui sont dans l'agriculture biologique depuis plus de 25 voire 30 ans. Il y a aussi beaucoup de relève.

Vous avez abordé des défis pertinents. Il y a un risque élevé à se lancer en agriculture biologique ou conventionnelle, surtout pour les jeunes. Comment peut-on réduire le risque pour enlever une certaine pression sur les programmes de gestion de risque de l'entreprise? Si on arrivait à réduire le risque, ça réduirait la pression sur les programmes de gestion de risque. Selon vous, quelles seraient les solutions pour ces gens?

[Traduction]

**Katie Fettes:** Je vais commencer, puis je céderai la parole à ma collègue, Mme Pranke, qui parlera des nouveaux venus et des jeunes agriculteurs.

Comme vous l'avez dit, madame Dandurand, il s'agit d'initiatives stratégiques complémentaires qui peuvent aider à réduire la dépendance à l'égard des programmes de GRE et garantir que ceux-ci restent disponibles en dernier recours ou en cas de besoin, et qu'ils soient adaptés à ces situations.

Parmi les mesures que nous avons proposées concernant les aides à la transition, on peut citer l'éducation, la vulgarisation et les services de conseil, ainsi que l'accès à la recherche. Ce sont là des éléments véritablement essentiels qui seraient utiles au niveau fédéral pour garantir une cohérence à l'échelle du pays, car c'est certainement ce que nous observons au Québec. Comme l'a mentionné le témoin précédent, le Québec abrite la moitié des agriculteurs biologiques du Canada, et c'est dû à la politique provinciale et à un soutien intégré comprenant toute une série de mesures. Nous voulons que cela soit disponible de manière uniforme, quel que soit l'endroit où l'on se trouve au pays.

Je vous cède la parole, madame Flies.

**Gillian Flies:** Merci, madame Fettes.

Je tiens à dire que, sur notre ferme, nous avons l'occasion d'intégrer avec beaucoup de nouveaux et de jeunes agriculteurs. Nous constatons que la majorité des personnes qui se lancent s'intéressent beaucoup à l'agriculture régénérative et biologique et à ses répercussions sur notre climat et la santé humaine. En tant qu'agricultures biologiques depuis 20 ans, nous avons constaté que le gouvernement ne nous a apporté aucun soutien.

Lorsque nous travaillons avec des agriculteurs plus conventionnels qui s'intéressent à la transition vers ces pratiques, nous constatons qu'il y a une certaine crainte due à un manque de compréhension du processus, et puis il y a le fait de savoir qu'il y a souvent une période de transition. Lorsque le sol se désintoxique des pratiques agricoles chimiques que vous utilisiez, puis que vous vous en remettez à la biologie, vous risquez de voir vos rendements baisser pendant environ trois ou quatre ans.

Les agriculteurs craignent cette baisse de revenus. Le gouvernement a donc l'occasion d'intervenir pour aider les agriculteurs en leur apportant un soutien à la transition pour traverser cette période. Souvent, quand on examine des programmes similaires dans l'UE et aux États-Unis, on constate que la situation n'est pas aussi grave que tout le monde le pense. Il faut vraiment renforcer le filet de sécurité afin de donner aux agriculteurs la confiance nécessaire pour traverser ce processus.

• (1240)

[Français]

**Marianne Dandurand:** Monsieur Shiels, c'est à votre tour de répondre.

[Traduction]

**Scott Shiels:** Certaines initiatives ont été prises par des entreprises privées et le secteur privé, comme nous. Nous avons lancé une division dédiée aux sciences des cultures il y a environ 10 ans avec Grain Millers. Nous ne vendons ni d'intrants agricoles ni de produits semblables, mais nous voulions apporter notre soutien, en particulier aux agriculteurs biologiques, car ils n'ont pas de représentants en produits chimiques ou en engrais qui viennent régulièrement leur dire ce qui ne va pas dans leurs champs pour ensuite essayer de leur vendre des produits. Nous voulions nous en charger nous-mêmes — en gros, aider les gens gratuitement et prendre cet aspect en main.

Il existe des initiatives du secteur qui vont dans ce sens. Nous avons aidé SaskOrganics avec des programmes de transition. Il est possible de demander au secteur de le faire, mais nous voulons du soutien à cette fin, car cet argent sort de nos propres poches. Nous ne pouvons pas compter sur le secteur.

Mme Fettes a mentionné que le programme sur la culture biologique du centre de recherche de Swift Current a été fermé. En tant qu'industrie, nous avons pris en charge une plus grande partie de ces programmes et les avons soutenus. Nous estimons que le gouvernement pourrait jouer un rôle plus important.

[Français]

**Marianne Dandurand:** Merci.

Madame Flies, dans vos remarques d'ouverture, vous avez mentionné que, malgré l'instabilité actuelle et la croissance du coût des intrants que l'on sent en agriculture, le coût de vos intrants est resté relativement stable.

En fait, j'aimerais entendre davantage de commentaires là-dessus. Est-ce qu'aller vers l'agriculture biologique est une solution à long terme pour réduire le risque, étant donné que, dans votre cas, le coût de vos intrants a moins d'effet sur vos activités que sur d'autres entreprises?

[Traduction]

**Gillian Flies:** Oui, tout à fait.

L'agriculture biologique est un ensemble de pratiques qui protège l'exploitation à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, en 20 ans, nous n'avons jamais eu à utiliser un seul gramme d'engrais azoté, de pesticides, d'herbicides ou de fongicides dans notre exploitation. Au lieu de nous fier aux produits chimiques, nous nous appuyons sur la biologie. D'une part, cette décision se traduit par des économies substantielles, mais d'autre part, elle nous met à l'abri des problèmes de chaîne d'approvisionnement auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Deuxièmement, la santé de nos sols est vraiment excellente, ce qui nous permet de résister aux fortes pluies ou même aux chaleurs extrêmes sans que cela n'affecte nos coûts de production, car nous ne perdons pas nos récoltes.

C'est une solution à long terme. Sur notre ferme, nous constatons que nous sommes plus résilients et plus rentables année après année. Plus nous améliorons la santé de nos sols, plus nous augmentons notre rentabilité.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup, madame Flies. Je vous remercie de votre temps.

Nous passons maintenant à M. Lemire.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par vous, madame Loftsgard de l'Association pour le commerce biologique du Canada.

Dans une rencontre que j'ai eue avec Mme Bosch, qui représentait votre organisation, il a été suggéré d'investir un simple montant de 9 millions par année dans le programme Agri-marketing, mais de le réserver aux cultures biologiques.

Pourquoi serait-ce nécessaire? Qu'est-ce que ça donnerait réellement aux productrices et aux producteurs agricoles biologiques?

[Traduction]

**Tia Loftsgard:** J'ai rencontré de nombreux agriculteurs et représentants d'entreprises au fil des ans, et lorsque la rentabilité est en jeu, s'il y a une demande, les agriculteurs s'y intéressent.

Les prix ont beaucoup fluctué au cours des deux dernières années. Certains agriculteurs, bien sûr, se concentrent sur le prix, et d'autres sur la santé des sols à long terme, mais il y a une demande sur le marché. Nous avons connu une croissance de plus de 8 % l'année dernière, et chaque année auparavant, la hausse était à deux chiffres. Il y a une demande au Canada. Vous pouvez entendre M. Shiels dire qu'il préfère acheter des produits canadiens, et j'ai de nombreux autres membres qui affirment vouloir faire de même, mais qu'ils n'en trouvent pas.

Une partie du problème vient du fait que nous ne disposons pas des données nécessaires. Nous n'avons pas de liste unique répertoriant les exploitants certifiés au Canada. Nous essayons de convaincre Statistique Canada de reprendre la liste des opérateurs que nous compilons afin de disposer d'informations complètes sur les occasions du marché et de mener des analyses comparatives pour comprendre pourquoi il y a un déclin alors même que le marché croît.

Je pense vraiment que le programme Agri-marketing est le mécanisme d'attraction dont nous avons besoin. Lorsque les agriculteurs en ont la possibilité et que nous pouvons faire le pont entre le marché et la production, il y a une énorme occasion que nous n'avons pas saisie au Canada.

● (1245)

[Français]

**Sébastien Lemire:** Vous avez réalisé un livre blanc pour libérer le potentiel du secteur biologique au Canada. C'est une démarche audacieuse.

Pouvez-vous nous dire quelle a été la réaction du ministre quand il a vu ce document réalisé en novembre 2024?

[Traduction]

**Tia Loftsgard:** Oui, je peux le faire. Le voici. Il s'agit du Plan d'action biologique. C'est le fruit du travail de trois associations nationales en collaboration avec toutes les associations provinciales du secteur biologique.

Nous avons rencontré de nombreux députés et le ministre. Je pense que les gens le voient d'un bon œil. Il contient beaucoup de recommandations clés, et nous les avons intégrées à notre mémoire en vue du budget, qui est également sur le point d'être soumis.

Ce plan d'action nous propulse véritablement à un tout autre niveau. Nous documentons et harmonisons non seulement nos demandes politiques, mais aussi nos demandes budgétaires, et les recommandations à l'intention du gouvernement sont clairement énoncées, tout comme ce que nous attendons de l'industrie. Nous ne nous attendons pas à ce que le gouvernement fasse tout.

Nous avons eu une culture biologique pendant de nombreuses années avant même d'être réglementés. L'industrie a un rôle à jouer, tout comme le gouvernement. Ces secteurs décrivent clairement ce que nous devons faire pour redevenir compétitifs, car nous perdons des parts de marché au profit de nos concurrents internationaux.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Je vous invite à le déposer au Comité. Je pense qu'il y a là des éléments intéressants pour la plupart des membres du Comité.

L'Office des normes générales du Canada a cessé ses activités le 1<sup>er</sup> avril 2026. Cet office était notamment responsable de l'élaboration des normes et des services d'évaluation de la conformité aux normes sur l'agriculture biologique et les organismes génétiquement modifiés. Ça soulève des questions plus qu'importantes quant à la qualité et au suivi des normes disponibles.

Quel est l'impact de cette cessation d'activités sur les producteurs et sur votre organisation?

[Traduction]

**Tia Loftsgard:** Pour ce qui est des répercussions, nous avons eu de la chance, car nous en étions à la fin de notre examen quinquennal des normes biologiques. Celles-ci ont été publiées fin mars. Notre problème est que nous n'avons actuellement aucun cadre pour ces normes biologiques; ainsi, si nous constatons un problème avec ce qui est publié ou l'a été, nous n'avons aucune possibilité de les réviser.

À l'heure actuelle, le gouvernement nous dit que nous avons cinq ans. Eh bien, ce n'est pas vrai, parce que nous avons une norme d'aquaculture qui expire dans trois ans. Notre secteur est un peu en crise.

En attendant, les ententes d'équivalence relatives aux produits biologiques avec nos deux principaux partenaires commerciaux doivent être renouvelées. Celle avec les États-Unis est prévue cette année, tout comme celle avec l'Union européenne. S'il y a des différences critiques entre nos normes, puis que nous voulons y apporter des modifications, nous n'avons aucun moyen de le faire. C'est un enjeu de taille pour nous.

Il faut également mentionner que nous ne disposons d'aucun financement public à cette fin. Même s'il s'agit d'une norme réglementée découlant d'accords commerciaux à l'échelle mondiale, le gouvernement attend actuellement de l'industrie qu'elle la finance elle-même.

Nous avons besoin d'un financement permanent des normes. Nous devons nous assurer de régler ce problème. Nous avons écrit une lettre le mois dernier pour demander à être inclus dans la discussion sur le lieu où elle sera relogée, mais nous n'avons pas encore été invités à une réunion. Nous aimerions que cela se fasse.

[Français]

**Sébastien Lemire:** C'est effectivement important. J'espère que la tribune d'aujourd'hui va vous permettre de recevoir cette invitation.

Toutefois, une question demeure : à l'avenir, qui va s'occuper de réviser les normes relatives à l'agriculture biologique et aux organismes génétiquement modifiés? Pouvez-vous nous éclairer à cet égard?

[Traduction]

**Tia Loftsgard:** La réponse courte est non. En ce moment, nous ne le savons pas.

**Le vice-président (John Barlow):** Il vous reste environ 10 secondes, monsieur Lemire.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Merci.

[Traduction]

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions.

Nous passons à M. Bragdon, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

• (1250)

**Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC):** Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Bonk.

Merci à chacun des témoins aujourd'hui. Je vous remercie de votre témoignage convaincant et important qui nous offre le point de vue de vos producteurs et agriculteurs biologiques.

Un élément qui préoccupe beaucoup les producteurs de tous les horizons, c'est la relation commerciale que nous entretenons avec celui qui est de loin notre plus grand client, notre voisin du Sud, et ce, pour diverses raisons, notamment la proximité et les volumes de marchandises qui sont échangés dans les deux sens, y compris des denrées périssables.

Cela étant dit, pensez-vous que l'on a accordé suffisamment d'importance et une priorité assez élevée au fait d'obtenir des certitudes pour nos producteurs et nos agriculteurs dans le différend commercial et tarifaire actuel?

Je vais commencer par vous, madame Loftsgard.

**Tia Loftsgard:** Nous suivons cette question de très près. Un autre obstacle tenait au fait que nous ne savions même pas quelle part de nos échanges commerciaux se faisait avec les États-Unis. J'ai dû m'adresser à notre association commerciale américaine pour obtenir les chiffres qu'elle avait. Lorsque je les ai reçus, je me suis rendu compte que le Canada n'effectue un suivi que de 20 % de nos

exportations de produits biologiques. Nous travaillions à l'aveuglette, complètement à l'aveuglette, et c'est encore le cas.

Hier, j'ai participé à une réunion et j'ai parlé avec le Conseil du Trésor. Nous avons vraiment besoin d'élaborer plus de codes dans le Système harmonisé pour les produits biologiques, afin de pouvoir surveiller les répercussions commerciales. Nous parlons toujours des données à tout le monde, car le fait de ne pas avoir de données de référence a des effets considérables. Nous ne pouvons rien prouver. Il n'y a pas de recherches qui sont effectuées. Nous avons besoin d'études réalisées au Canada.

Notre secteur a été très touché, et nous avons rencontré les intervenants aux États-Unis à maintes reprises à ce sujet. Nous devons maintenant convaincre nos membres de participer au processus de remboursement. Bon nombre d'entre eux ont encaissé le coup et payé les droits de douane parce qu'ils ne voulaient pas perdre leur plus grand marché. Les répercussions pour nous ont été énormes.

**Richard Bragdon:** Estimez-vous que le gouvernement fédéral a pris suffisamment de mesures proactives ou priorisé suffisamment ce dossier pour résoudre ce problème?

**Tia Loftsgard:** Je dirais que nous sommes en discussion. Je dirige le groupe de travail sur les données. Nous dirigeons les discussions sur les droits de douane. Les efforts n'ont pas été suffisants jusqu'à maintenant, mais il y a un dialogue.

Des discussions sont en cours, mais nous avons besoin d'une conclusion et de réponses finales.

**Richard Bragdon:** Oui, les gens veulent de la certitude, c'est certain. Merci.

Je vais céder la parole à mon collègue. M. Bonk va poursuivre.

**Steven Bonk:** J'aimerais poser une question à M. Shiels.

Les agriculteurs biologiques, par nature, sont très préoccupés par la santé des sols. Ils travaillent avec la nature, s'assurent qu'il y a du carbone dans le sol, s'assurent que les infiltrations d'eau ne sont pas un problème, etc.

Vos clients vous disent-ils qu'ils s'inquiètent de l'écoconformité et des règlements supplémentaires qu'ils doivent respecter relativement aux outils de gestion des risques de l'entreprise?

J'ai connu des gens qui ont fini par cultiver en fonction des subventions ou de la réglementation, plutôt que de la production.

**Scott Shiels:** C'est davantage une préoccupation du côté de l'agriculture conventionnelle. Ce sont ces producteurs qui nous en parlent le plus, mais je pense que c'est en partie parce que beaucoup de producteurs biologiques ne participent pas, disons, au programme de la Saskatchewan Crop Insurance, ou au programme Agri-stabilité qui y est lié. Ils en parlent parce qu'il y a d'autres programmes, comme les programmes de gestion des bassins hydrographiques de la Saskatchewan, parce qu'il y a les primes à l'acre s'ils se conforment à certaines mesures, comme planter dans des milieux humides ou laisser les milieux humides intacts, ce genre de choses.

Je ne constate pas que c'est une préoccupation pour eux autant que pour les producteurs conventionnels, parce qu'il y a tellement plus de programmes auxquels ces producteurs peuvent participer, et qui doivent, en quelque sorte cultiver en fonction des programmes, en ajoutant ceci pour participer à cela, ou tirer un peu plus de cela, ce genre de choses.

**Steven Bonk:** J'ai une très brève question pour M. Lee, et je tiens à vous féliciter d'être le témoin le mieux habillé que nous ayons jamais eu à ce comité.

**Des voix:** Ha, ha!

**Steven Bonk:** Vous avez parlé des biorisques ou des ravageurs comme du plus grave problème dans l'ensemble de l'industrie. Je ne sais pas quel produit de gestion des risques vous conviendrait le mieux dans ce cas. Serait-ce Agri-relance ou Agri-stabilité? Quel programme serait important pour vous?

**Richard Lee:** Merci du compliment. C'est ma mère qui a choisi mes vêtements ce matin.

Au fond, certains de ces programmes doivent être revus pour inclure l'agriculture en environnement contrôlé.

Plusieurs ravageurs sont arrivés de pays concurrents et ont menacé notre base de production. Nous avons présenté une demande dans le cadre d'Agri-relance, mais le problème est qu'il faut démontrer que le risque a été éliminé, ce qui est très difficile parce que les ravageurs ne connaissent pas de frontières.

On peut examiner la stratégie du périmètre nord-américain. Elle prévoit que nous devons être en adéquation avec notre principal partenaire commercial. Comme je l'ai dit, 85 % de nos produits sont exportés. Lorsque des produits sont transportés avec des produits importés, qu'ils proviennent ou non de serre, des ravageurs peuvent alors se retrouver dans une serre, un environnement contrôlé qui peut résister aux hivers. On voit que le gouvernement actuel, en raison de ses prérogatives en matière de changements climatiques, n'est pas disposé à revoir les évaluations des risques phytosanitaires. On continue d'affirmer que nos climats froids vont les tuer, mais cela ne tient pas compte de la production en serre et...

• (1255)

**Le vice-président (John Barlow):** Je suis désolé, monsieur Lee. Je déteste vous interrompre à nouveau, mais je vous ai accordé quelques secondes supplémentaires parce que vous avez mentionné que c'est votre mère qui a choisi vos vêtements.

Nous allons passer à M. Connors pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Paul Connors (Avalon, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins d'être avec nous.

J'aimerais revenir à l'accessibilité des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour certains producteurs.

D'après ce que je sais de l'industrie biologique, il y a de petites et de moyennes exploitations, et il y en a aussi de très grandes.

Madame Fettes, je vais commencer par vous.

Quel est, selon vous, le taux de participation à ces programmes? S'il est faible, pourquoi pensez-vous qu'il l'est?

**Katie Fettes:** Merci de la question, monsieur Connors.

Vous avez tout à fait raison. Le secteur biologique est diversifié d'un bout à l'autre du pays. En moyenne, d'après ce que nous savons, les fermes sont souvent petites, mais il y a de grandes variations selon les régions. La répartition est à peu près égale entre les céréales et les oléagineux, la production animale, l'horticulture et d'autres cultures. Il y a beaucoup de possibilités pour ces produits.

Certains obstacles à l'accès aux programmes sont liés aux caractéristiques que l'on retrouve couramment sur une ferme biologique, mais qui ne s'y limitent pas nécessairement. Il s'agit notamment de la diversification de la ferme. Cela pose des problèmes pour avoir accès à l'assurance-récolte, par exemple.

C'est le cas pour toutes les fermes horticoles, car on y cultive de 40 à 50 types de plantes. C'est très difficile. On pourrait envisager des modèles d'assurance-récolte pour l'ensemble de l'exploitation. La petite taille des exploitations est également un obstacle, mais on entend aussi très souvent parler d'un élément directement lié à la production biologique, soit le facteur prix. Beaucoup de producteurs vont dire: « Cela n'en vaut pas la peine pour moi. Je préfère économiser l'argent des primes si la valeur marchande n'est pas prise en compte si j'ai des pertes. »

Il existe parfois des programmes particuliers pour l'agriculture biologique, et c'est utile, mais ils doivent être très bien conçus. D'où l'importance du point soulevé par Mme Fettes au sujet de l'accès à plus de données, afin de pouvoir concevoir des programmes qui vont tenir compte de la situation sur le terrain.

**Paul Connors:** Monsieur Shiels, voulez-vous ajouter quelque chose? Je vous ai vu hocher la tête assez souvent.

**Des voix:** Ha, ha!

**Scott Shiels:** Oui. Pour revenir à une partie de mon exposé, ce sont des renseignements que nous avons dû glaner nous-mêmes — et que j'ai finalement obtenus hier soir — sur la participation des producteurs biologiques au programme de la Sask Crop Insurance.

Ce programme est en place depuis environ 10 ans. Je suis là depuis un peu plus longtemps, et je l'ai vu évoluer. Il y a eu beaucoup de changements, et presque chaque année, on assiste à un changement presque global dans la façon de l'administrer. Je pense que c'est la raison pour laquelle moins de producteurs y participent. Ils ne savent pas ce qu'ils vont obtenir. Ils ne sont pas sûrs d'obtenir une bonne couverture pour ce qu'ils paient.

J'ai un producteur qui est venu à mon bureau la semaine dernière. Ils veulent lui donner 6 \$ le boisseau pour son avoine biologique. Ce n'est pas le prix du marché, et il semble qu'ils ne se penchent pas vraiment sur la question. Les gens ne sont pas certains de la couverture, et ils ne vont pas dépenser des milliers de dollars en primes chaque année pour un programme qui n'est pas cohérent.

C'est ce qu'on attend vraiment de ces programmes si on veut qu'ils soient utiles aux producteurs biologiques et aux producteurs en général. Les producteurs biologiques veulent essentiellement de la cohérence et s'assurer d'en avoir pour leur argent.

**Paul Connors:** Monsieur Lee, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des « risques non traditionnels ». Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet et nous donner plus de détails?

• (1300)

**Richard Lee:** Oui. En ce qui concerne les risques non traditionnels, comme la volatilité des prix de l'énergie, certains de nos membres se demandent s'ils doivent éteindre les lumières pendant les périodes de pointe. Il s'agit donc des risques commerciaux, essentiellement, et pas seulement des pertes de récoltes et des conditions météorologiques. Si on envisage de remanier les programmes de gestion des risques de l'entreprise, c'est l'occasion de déterminer quels sont ces risques réels, y compris la volatilité des échanges commerciaux.

Comme nous l'avons indiqué plus tôt, la main-d'œuvre est un autre problème auquel nous devons faire face. Nous essayons d'abord d'utiliser la main-d'œuvre locale, mais l'agriculture n'est plus vraiment attrayante. Nous avons besoin de programmes sur lesquels les agriculteurs peuvent compter pour les aider à traverser les temps difficiles ou les périodes de volatilité et pour veiller à ce que les investissements restent ici, au Canada.

**Paul Connors:** Pensez-vous que ces types de risques non traditionnels peuvent être couverts par un programme de gestion des risques de l'entreprise?

**Richard Lee:** Je ne sais pas s'ils peuvent être entièrement couverts, mais je pense qu'ils devraient être pris en compte lors de l'examen global des programmes de gestion des risques de l'entreprise.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup, monsieur Connors.

Nous allons maintenant passer à notre dernière série de questions. Ensuite, nous discuterons un peu de la question de savoir si nous voulons ajouter quelques dernières questions.

Nous allons passer à M. Lemire pour deux minutes et demie, s'il vous plaît.

[Français]

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à vous, madame Fettes, de Cultivons biologique Canada.

Tantôt, nous avons parlé des compressions budgétaires au Centre de recherche et de développement de Swift Current et de la façon dont ça l'a touché. À ce comité, nous avons aussi beaucoup parlé des compressions en recherche.

De quelle façon le gouvernement peut-il soutenir concrètement un secteur névralgique comme le vôtre, qui fait de nombreux essais et erreurs dans la recherche?

[Traduction]

**Katie Fettes:** Il est essentiel, monsieur Lemire, que la recherche publique soit maintenue.

Encore une fois, c'est vraiment important pour le secteur biologique en particulier. Cette recherche ne sera probablement pas remplacée ou reprise par des établissements privés ou des universités. Il est essentiel de maintenir une orientation et une vision à long terme en matière de recherche.

Ce programme aide les producteurs à expérimenter de nouvelles pratiques et à adopter des pratiques qui augmentent la productivité, la rentabilité et la performance environnementale et économique. S'ils avaient dû faire cela eux-mêmes, cela aurait pris beaucoup

plus de temps. Il est vraiment essentiel que ce partenariat se poursuive.

[Français]

**Sébastien Lemire:** En ce qui concerne l'agriculture biologique, les États-Unis ont une base de données: la Organic Integrity Database. Le Québec a son propre portail qui répertorie les différentes formes de production biologique par région et par domaine.

Constatez-vous que le Canada tarde à agir en ce sens? Est-ce un outil qui serait utile aux producteurs?

[Traduction]

**Katie Fettes:** Je vais commencer, puis je céderai la parole à Mme Loftsgard si elle veut intervenir.

Oui, absolument. Les données sont essentielles pour la prise de décisions des agriculteurs, mais aussi pour les transformateurs qui souhaitent venir s'implanter ici et installer des usines de transformation au pays. Dans certains cas, ils n'arrivent pas à trouver les sites de production, et ils décident de ne pas s'implanter au Canada. Ce sont des occasions perdues pour nos producteurs.

Oui, c'est une question de compétitivité. Au sud, ils ont une base de données accessible au public. Nos producteurs sont souvent très près de la frontière, et nous avons des exemples où ils trouvent des partenaires avec lesquels travailler aux États-Unis grâce à cette base de données, et ils se rendent ensuite dans les États du Nord pour établir des partenariats. Ce sont des occasions manquées évidentes et des renseignements que nous pourrions publier, parce que nous les recueillons.

Madame Loftsgard, vous pourriez sans doute nous en dire un peu plus à ce sujet.

**Le vice-président (John Barlow):** Il ne reste que quelques secondes, madame Loftsgard, mais si vous voulez ajouter quelque chose, allez-y.

**Tia Loftsgard:** Je tiens à souligner que nous avons rencontré le département de l'Agriculture des États-Unis à plusieurs reprises et qu'il a offert au gouvernement canadien d'utiliser son portail. Je pense que cela montre vraiment que nous, en tant qu'industrie, avons besoin de cette information, mais notre gouvernement n'a pas encore répondu à cette demande.

Nous en avons fait une recommandation. Nous en parlons depuis 10 ans, et nous espérons que cela va se concrétiser un jour.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup.

Nous avons dépassé le temps imparti, mais je sais que ma collègue, Mme Harrison, a quelques questions. Je vais en poser une seule à M. Lee.

Au cours de l'étude, de nombreux témoins ont parlé de l'écoconformité et des préoccupations des agriculteurs qui essaient de respecter ces normes environnementales pour être admissibles aux programmes de gestion des risques de l'entreprise. Je sais qu'un rapport de l'ICPA — l'Institut canadien des politiques agroalimentaires — a montré que les répercussions de la gestion des risques de l'entreprise sur l'environnement sont négligeables. Est-ce que l'écoconformité est un problème pour vos membres? Si oui, pourquoi est-ce le cas?

• (1305)

**Richard Lee:** Les exploitants de serres sont déjà soumis à des exigences très strictes. Nous avons des certifications en matière de salubrité alimentaire et la conformité environnementale, qu'il s'agisse de l'utilisation de l'eau, de la gestion des éléments nutritifs, du contrôle des émissions ou des normes du travail.

Nous soutenons les principes de l'écoconformité. Cependant, un cadre, quel qu'il soit, doit tenir compte des fardeaux réglementaires existants, éviter les chevauchements, être équitable et réalisable, et être conforme aux normes d'application pratiques. En fin de compte, l'écoconformité peut renforcer les questions de confiance du public, soutenir les objectifs de durabilité et garantir que le financement public est assorti d'une reddition de compte.

**Le vice-président (John Barlow):** Madame Harrison, vous avez quelques minutes. Allez-y.

**Emma Harrison (Peterborough, Lib.):** Merci. Je vais parler très rapidement.

Je vais vous demander de soumettre vos réponses par écrit, si possible.

Tout d'abord, madame Flies, je tiens à dire que j'aimerais en savoir plus sur ce à quoi devraient ressembler, selon vous, les mesures de soutien à la transition dans les programmes de gestion des risques de l'entreprise, et attirer votre attention sur le projet de loi S-230, qui a franchi l'étape de la première lecture à la Chambre des communes. Il s'agit d'une stratégie nationale pour la santé des sols, qui sera d'une importance cruciale. Je le mentionne à titre d'information.

Je tiens à dire à M. Lee et à tous les témoins que ces discussions sont très importantes pour les électeurs de ma circonscription, Peterborough, et, je le sais, pour tous les Canadiens. Nous savons que nous devons devenir plus autonomes et soutenir nos agriculteurs et nos producteurs et leurs demandes pour pouvoir continuer à bâtir des systèmes alimentaires locaux.

Monsieur Lee, le budget de 2025 a instauré la passation en charges immédiate à hauteur de 100 % pour les serres, mais nous avons entendu cette fin de semaine, et vous nous avez dit aujourd'hui que les programmes de gestion des risques de l'entreprise que nous avons ne sont pas suffisants. Si nous voulons continuer à développer le secteur des serres, nous devons nous assurer de bien comprendre cet élément également, alors s'il y a quoi que ce soit que vous aimeriez ajouter et souhaiter voir précisément dans la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise pour le soutien des serres, n'hésitez pas à nous faire parvenir l'information.

Je pense que c'est tout. Merci beaucoup d'être venus. J'ai un million de questions, mais nous pourrions probablement y revenir plus tard. Je ne veux pas prendre trop de temps.

**Le vice-président (John Barlow):** Merci beaucoup, madame Harrison. Je sais que nos témoins sont toujours disponibles à d'autres moments lorsqu'ils sont sur la Colline, et certainement aussi en Saskatchewan, ou peu importe où vous vous trouvez.

Merci beaucoup à nos témoins.

Monsieur Shiels, merci de porter du vert pour soutenir les Riders. Je sais que le camp d'entraînement printanier ouvrira bientôt.

Oh, tout le monde aime les Riders. C'est excellent — tout est blanc et vert.

Je vais suspendre la séance pendant cinq minutes. Nous allons donner congé à nos témoins — merci beaucoup d'être venus — et nous avons quelques affaires du Comité à régler, en 10 ou 15 minutes, je l'espère.

La séance est suspendue.

*[La séance se poursuit à huis clos.]*







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>